

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an.. 6 fr.
Autres départements, un an..... 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL
A VIENNE :
A notre Bureau, 8, place du Palais

UN BAL

Au Football Club-Régates Lyonnaises

Un rêve !

Sous l'étincellement des lustres, les couples enlacés tournoient et l'orchestre, caché derrière un décor merveilleux de plantes vertes, envoie aux valseurs ses flots d'exquise harmonie. Dans les salons du Grand Café, les habits noirs se pressent nombreux et, chevaliers galants, des commissaires, avec un tact parfait, offrent le bras à leurs gracieuses et séduisantes invitées.

Tout une jeunesse dorée s'est donné rendez-vous ici et c'est merveille que cet enchantement d'une assemblée mondaine où les toilettes des dames rivalisent entre elles de beauté, de richesse, de goût et d'élégance. Dans le grand salon, c'est un arc-en-ciel où les couleurs chatoyantes des moires et des soies s'allient en d'heureux effets pour le plus grand charme de nos yeux et se fondent sur les grandes tentures rouges des hautes fenêtres qu'encadrent les lambris dorés. Tout est resplendissant, tout est joie, entrain, et le champagne qui mousse au fond des coupes allume les regards d'enjôleuses flammes, met un doigt de rose sur les joues des jeunes filles, anime étrangement les physionomies des jeunes gens.

Une nuit, en somme, de féérique amusement. Et dans le tourbillon qui emporte les valseurs, nous reconnaissons tous nos amis, depuis le président du Football-Club jusqu'à nos bons camarades de la rive gauche. Voici X..., voici Y..., voici Géo, auquel une sémillante jeune fille déclare que le blond de ses cheveux est comme l'or des blés dans les champs. Alors un peu de jalousie entre en notre âme et notre haine puissante contre Géo, ne fait que s'accroître. Ah ! c'est qu'il est notre ennemi terrible. Songez donc, votre serviteur prétend que le patinage est le seul sport d'hiver, lui, prétend que

le football a sa préférence. Alors, comment voulez-vous que nous puissions nous entendre ? Moi, je me maintiens difficilement sur un terrain essentiellement glissant, lui sur un autre où le pied et la main jouent le plus grand rôle. Il est évident que tous les avantages sont de son côté et je lui en veux... ou du moins je lui en voulais ; car il faut bien vous dire que la paix est faite. Le président de la Société, comprenant notre très violente inimitié, avait entrepris la délicate besogne de réconciliation et je crois bien que son invitation cachait ce piège. Bref, il nous mit la main dans la main, la veuve Clicquot, qui présidait à cette petite scène entre le patin et le ballon, fit le reste. Or, c'est une marraine qui ne transige pas, elle ne tolère point les arrières-pensées ; alors, ma foi Géo et Dureuil y ont été de leur shake-hand solide et, par trois fois, ils se donnèrent l'accolade, puis, sans se soucier du reste, ils s'adonnèrent à un quadrille échevelé.

Vous voyez que le « Folbal » a du bon, puisqu'il a su remettre en accord un garçon charmant, plein d'entrain, ne demandant qu'à s'amuser et à avoir le plus de sympathie possible, M. Géo ; avec l'être le plus insupportable et le plus grincheux qu'il soit au monde : M. le signataire de cet article.

Revenons à nos danses. Quarante furent dansées sans un instant de répit et de repos, Faux cols, plastrons et manchettes se détendirent, s'assouplirent et s'affaissèrent en même temps que la nuit lentement s'effaçait et se blanchissait des premières lueurs de l'aube. Ce réveil fut, pour quelques-uns des sociétaires, une idée plus lumineuse que le jour naissant : — Si l'on soupait, dit quelqu'un ? Et aussitôt, avec cette rapidité d'exécution que donnent la manœuvre du ballon et tous les sports en général (patinage compris), l'on se mit à luncher par petites tables. Ce fut charmant et spirituel, du potage à la mandarine.

Quelques refrains repris en chœur et le fameux

C'est très bien ! C'est très bien

Il n'y a rien à dire, il n'y a rien !

servirent d'applaudissements aux mots les plus piquants et aux réparties les plus railleuses. Ces dernières furent légion.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Dame, on a l'esprit vif au Football! Longtemps nous nous souviendrons de la soirée à laquelle il nous fit le très grand honneur de vis convier.

THÉO-DUREUIL.

A la poésie de notre spirituel collaborateur, Th. Dureuil, mêlons un peu de prose.

Le bal donné, samedi dernier, par le F. C. R. L., dans les salons du Grand Café, a obtenu un tel succès que, désormais, ce sera une fête classée parmi les plus recherchées et les plus attrayantes de chaque saison. Toute jeune fille voudra conserver dans sa collection le carnet de danse du F. C. R. L., souvenir charmant d'une soirée mondaine exquise, passée dans un monde sportif... superlativement.

Hâtons-nous de dire que ce succès n'est que la juste récompense des efforts de la commission d'organisation du bal : MM. H. Place, président; Alabrune, Sévoz, Pouzet, Fournier, Charnard, Grataloup, commissaires.

M. Jean Burnichon, avocat à la cour d'appel, président du F. C. R. L., assisté de MM. Rochefort et Place, vice-présidents, entouré de MM. Dormoy, Audibert, Pouzet, Sévoz, Vuillermet, membres du Comité, faisait les honneurs de cette soirée.

Noté au hasard du crayon, parmi les danseurs et les danseuses : Mme et M. Goyet, inspecteur des enfants assistés; le capitaine Gaudot, le lieutenant Royer, Mme Rochefort, en jaune clair; Mme veuve Place, Mme Vuillermet, Mme Henri Place, en rouge et blanc, couleurs du Club avec, sur le cœur, le lion du F. C. R. L.; M. Robin et Baby, avocats; Mme et Mlle Darniat, Mme Francis Pouzet, en ravissante toilette faille bleu pâle; M. Lablatinière, Mlle Grataloup, Mme et Mlle Curt, en toilette rose; Mlle Lorenzo, Mme Clerc, M. et Mme Cottier, M. Gonnard, Mme et Mlle Legendre, M. Gelin, M. Sève, M. Brunier du *Cyclophile Lyonnais*; M. Marniat, M. Piot, du *Cercle de l'Aviron*; M. Goldberg, attaché d'ambassade; M. Allemand, défenseur; docteur Diot, Mme Orcel, lieutenant Robert, MM. Bruchon, Blache, Th. Dureuil, Payet, Rossi, de la presse lyonnaise, MM. Child, Barbenès Charles, etc., etc.

Dans la salle de danse, au buffet fort bien servi, comme, plus tard, au souper, par petites tables, l'animation et la gaieté ont été, vers 6 heures du matin, aussi grandes qu'au début de la soirée. Il y avait foulé et, cependant, chacun de nous se sentait dans une atmosphère de sympathie et d'intimité, d'un très grand charme.

La soirée musicale et sportive que le F. C. R. L. donnera, dans les salons du Grand Café, le 14 février prochain, sous de tels auspices, ne peut être qu'un triomphe pour nos aimables amis, les Clubmen. Nous nous en portons garant.

R.

SALONS DE DANSE. — 6, rue Constantine

Mlle E. PONCET, Professeur

Danses anciennes et nouvelles. — Danses françaises et américaines.

HIPPISME



EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Fox-Hunting du dimanche, 7 janvier 1900

Le rendez-vous était à la gare des Echets d'où l'on s'est rendu dans les landes près du marais des Echets au milieu desquelles s'est déroulée la chasse.

Très joli ring, bons et nombreux obstacles.

Le renard, après avoir été chassé pendant 30 minutes, a malheureusement été tué par un des nombreux chasseurs à tir qui étaient dans la contrée.

Présents dans le field: marquis et marquise de Bridieu, M. et Mlle Angineur, comte de Chabannes, MM. P. Gillet, E. Cottin, Billioud, Poncet, Duplan, Tramoy, etc. Le capitaine de Lafond, les lieutenants du Souzy, Perret, Durand, de Cordon, Finet, Gayet, etc.

Remarqué: les équipages du comte et comtesse de Bernis, de la comtesse de Cotton, de M. et Mme Duplan, etc.

Demain dimanche, 14 Janvier, rendez-vous à Lozanne à 2 heures. — Retour, Civrieux.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Le Comité de la Société du Concours hippique du Rhône et du Sud-Est a fixé la date de son concours pour 1900 à Lyon. Il aura lieu du 22 au 29 avril prochain, sur le cours du Midi. Rien ne sera négligé pour donner à ce concours plus d'éclat encore, s'il est possible, qu'aux précédents. Le comité a apporté de nombreuses améliorations à son programme qui sera publié et envoyé sous peu à tous les intéressés. Les tribunes, comme les écuries, seront construites avec tout le confortable désirable et aménagées avec les plus grands soins. On sait le succès remporté par les épreuves au trot, réclamées par tous les éleveurs de la région. Elles auront, cette année, tous les développements désirables.

Le Comité s'est assuré les faveurs des Compagnies de chemin de fer pour le transport des chevaux et des voitures, et il est presque décidé que les billets d'aller et retour délivrés pour Lyon pendant le concours hippique seraient, comme les années précédentes, valables pour toute la durée du concours.

Bref, tout fait prévoir pour le concours hippique de 1900 un succès considérable.

Concours hippique de Vichy.

La Société hippique française tiendra son concours annuel, à Vichy, du 22 juin au 1^{er} juillet prochain.

LES COURSES

Courses de Marseille

TROISIÈME JOURNÉE. — Dimanche, 7 janvier.

La réunion d'hiver s'est brillamment terminée dimanche. Rien n'y a manqué, ni l'affluence du public, ni le beau temps qui d'ailleurs Favait déterminée.

Voici les résultats :

Prix de la Durance (steeple-chase à réclamer : 2.000 francs; 3.400 mètres). — 4 partants : 1^{er}, Poudre-aux-yeux, 68 kilogs (le propriétaire), à M. de Romanet; 2^e, Cocardas (Campbell), à M. J. de Brémont d'Ars. Non placés : Energie, l'Arlésienne. Gagné de 4 longueurs; 6 longueurs du 2^e au 3^e.

Pari mutuel : pesage, gagnant, 41 fr. 50; placés, 9 fr. et 7 fr.; pelouse, gagnant 40 fr., placés 9 fr. et 6 fr. 50

Prix du Château d'If. (course de haies à réclamer; 1.500 fr.; 3.200 mètres). — 8 partants : 1^{re}, Héritière 68 kilogs (Campbell) à M. W. Hurst; 2^e Exquise (A. Bates) à M. Damoy-Picon; 3^e, Salve (Maidment), à M. E. Sortais. Non placés : Métaphore, Edimbourg, Frimousse, Fusain et Danilo II. Gagné d'une encolure; 1/2 encolure du 2^e au 3^e.

Pari mutuel : pesage, gagnant, 25 fr., placés, 6 fr. 50; 8 fr. 50 et 6 fr.; pelouse, gagnant, 27 fr. 50; placés, 6 fr. 50; 7 fr. 50 et 6 fr.

Prix de Massilia. (grand steeple-chase, 12.000 fr., 4.000 mètres), 11 partants : 1^{er}, le Perruchet. 66 kilogs 1/2 (Campbell), à M. le comte de Songeons; 2^e, Padlok (Pearce), à M. J. Dutton; 3^e, Colombo II (Courtade), à M. de Cholet. Non placés :

Fénelon (tombé), Gamine II, Rectitude, Méné-Jean, Enghien, Monsieur d'Allouville, Rongeur et Alogdor. Gagné de 3/4 de longueur, une encolure du 2^e au 3^e.

Pari mutuel : pesage gagnant 27 fr. 50 ; placé, 10 fr., 11 fr. et 11 fr. 50 ; pelouse, gagnant, 38 fr. 50 ; placés, 12 fr., 23 fr. et 13 fr.

Prix du Prado. (course de haies, 2.500 fr., 2.800 mètres). 9 partants : 1^{er}, Corbala, 65 kilogs, (Pearce), à Mme la marquise de Villamejor ; 2^e, Grenade (le propriétaire), à M. de Romanet ; 3^e, Vistola (F. Bates), à M. le comte Turati. Non placés : Roboam, Sonora, Cabidoulin, Edimbourg et Buxom-Lass. Gagné facilement.

Pari mutuel : pesage, gagnant, 21 fr. 50 ; placés, 8 fr., 7 fr. et 13 fr. ; pelouse, gagnant, 30 fr. 50 ; placés, 8 fr. 50, 6 fr. 50 et 10 fr.

Les courses se sont succédé sans accidents graves et nous n'avons à relater que deux chutes qui n'ont, du reste, pas comporté l'intervention du service d'ambulance ; ce sont celles de J. Clay qui pilotait Fénelon, tombé au dernier obstacle, dans le grand steeple-chase, et de Campbell dans le canter de la même course. Ce dernier s'est remis en selle bien que contusionné à la tête et a gagné avec Le Perruchet ; on lui a fait une ovation au pesage.

Echos et Nouvelles

Les courses d'Arles sont fixées au dimanche 10 juin. De nouvelles subventions ont été accordées et cette réunion promet d'être l'une des plus importantes de la région du midi.

✻ M. Josselme vient de vendre son cheval *Piombino* (1'36"), par Tigris et Geneviève, à M. Bruno Bonnard.

UN COUTURIER DE TALENT

Akillos, le célèbre couturier, entouré de sa pléiade d'artistes, dirige le rayon de costumes pour dames à **OLD ENGLAND-8, rue Lafont.**

CHASSE



CHIENS

Sur l'intelligence du Chien

*Le Gueufol à Quintin (Côtes-du-Nord),
22 juillet 1899.*

Monsieur le Directeur,

Je viens vous soumettre un fait assez curieux qui s'est passé chez moi dernièrement et qui serait (je le pense du moins), digne de figurer dans le dossier si riche déjà des faits établissant l'existence du raisonnement chez le chien.

J'ai deux chiennes d'arrêt, la mère et la fille : *Nell*, la mère, a 6 ans, elle est par *Dick*, setter laverack (*Roy* et *Belle*, par *Count-Phantom*) et une excellente chienne épagneule du pays, *Léda*, sa fille, a 3 ans ; son père est un gordon sur l'origine duquel les renseignements me manquent.

Ces deux chiennes qui se sont trouvées pleines à peu près en même temps habitaient ensemble un box dans mon écurie. Fin avril, *Nell* mit bas dans le box commun 9 chiots que je fis enlever immédiatement, ayant l'intention de ne conserver aucun des produits de cette double grossesse, je purgeai immédiatement *Nell*, puis je mis les chiennes en liberté.

Le 4 mai, au matin, l'on me prévint que *Léda* n'était pas rentrée la veille au soir ; le 4 et le 5 se passent sans nouvelles, je commençais à m'inquiéter car cette chienne était d'une grande fidélité. Enfin le samedi 6 mai à midi, j'aperçois *Léda*, le flanc relevé, venant comme autrefois demander sa pâtée à

la fenêtre de la cuisine ; je m'empare de la pauvre bête, et après lui avoir administré 40 grammes d'huile de ricin, je l'enfermai dans son box, où elle resta jusqu'au lendemain à 6 heures du soir.

Nell, qui pendant l'absence de *Léda* n'avait pas quitté la cour de la maison disparut au moment précis où j'enfermais sa fille. Le 6 au soir pas de *Nell*, la journée du dimanche 7 se passe sans nouvelle de cette dernière. Jugeant l'effet de la purge suffisant, je lâche *Léda* vers 6 heures du soir pour lui donner un peu d'exercice et une légère pâtée ; elle franchit comme une balle la porte de son box, puis celle de l'écurie, si bien que je n'eus pas le temps de voir la direction qu'elle prenait. Appels réitérés, sifflet, rien n'y fit, je n'avais plus de chiennes.

Les dépenlances de la propriété que j'habite sont assez vastes, un terrain de près de deux hectares fait partie de l'enclos ; dans la partie de cet enclos la plus rapprochée de la ville se trouve un bosquet d'assez beaux arbres, d'une superficie d'une dizaine d'ares, ce bosquet est traversé par un sentier qui aboutit à une des portes de la propriété.

Le lundi 8 mai, rien de nouveau ; la journée du 9 se passe encore sans que l'on ait aperçu l'une ou l'autre des chiennes ; dans la soirée, vers 9 heures, je rentrais de ville par la porte du bosquet en question, lorsque je fus assailli, la porte à peine franchie, par mes deux chiennes qui, ne me reconnaissant pas, aboyaient furieusement. Je les calmai de la voix ; après m'avoir accablé de caresses très démonstratives, elles prirent un parti et se dirigèrent vers une excavation entourée de taillis d'où l'on avait autrefois tiré du sable ; je les suivis et je m'aperçus qu'elles avaient creusé dans une direction parallèle au sol un terrier dont la tombée de la nuit ne me permit pas de juger l'importance et dans lequel elles disparaurent toutes deux. Je ne les rappelai pas, pensant que vu l'état de leurs tétines, elles préféreraient le contact frais du sol, à la paille qui forme leur litière habituelle.

Le lendemain matin je mis mon fidèle domestique Mathurin au courant de la découverte que j'avais faite ; devant m'absenter toute la journée et ne rentrer que fort tard, je lui avais recommandé de réinstaller le soir les chiennes dans leur box habituel ; vers 7 heures du soir, il s'acquitta de sa mission, *Léda*, à son appel, sortit facilement du terrier, il put s'en emparer, quant à *Nell* elle grondait au fond de son trou et ne paraissait pas du tout disposée à en sortir ; Mathurin, esclave de la consigne, ramène *Léda* dans le box ; puis, prenant une poignée de paille, retourne à la vieille sablière, installe la paille à l'entrée du trou et y met le feu. *Nell* effrayée sort précipitamment et est immédiatement empoignée par Mathurin qui, à sa grande stupéfaction entend des gémissements plaintifs tout au fond du terrier. Après avoir installé *Nell* dans le box il revient dans le bosquet mais n'entend plus rien, il essaye un sondage mais en vain.

Mis, le lendemain, au courant de ce qui s'était passé pendant mon absence j'examinai d'abord les chiennes : toutes deux avaient les mamelles développées. J'allais à la sablière, j'y étais depuis un bon quart d'heure quand j'entendis les plaintes confuses de jeunes chiots ; j'aurais pu faire boucher l'entrée et tout eût été dit, mais touché de l'intelligence de mes chiennes, j'allais leur donner la liberté et toutes deux, à toute allure, vinrent rejoindre les affamés.

Je compris alors ce qui s'était passé.

Léda ayant vu le peu de cas que l'on faisait de la portée de sa mère fit tout au monde pour soustraire la sienne au traitement barbare qui l'attendait ; de là sa disparition du 3 au 6 mai, laps de temps qu'elle mettait à profit pour construire un abri à sa future progéniture.

Nell, chez qui l'instinct maternel avait survécu à la suppression de ses chiots et qui, d'autre part, se trouvait probablement gênée par son lait, malgré la purge intelligée, avait profité du moment où *Léda* était enfermée pour rejoindre la portée de sa fille et l'allaiter pendant l'absence de cette dernière.

La rentrée de la mère et de la nourrice au terrier se fit dans le plus grand calme : pas le plus petit grondement de jalousie !

Au bout d'une dizaine de jours, les chiennes firent un événement à 1h50 de la gueule du terrier ; trois jours après elles en firent un autre dans les racines d'un bouquet de sycomores se trouvant à plus de 3 mètres de l'ouverture ; le travail fut pénible et dura une bonne journée ; pris de pitié, je leur coupai deux ou trois racines particulièrement gênantes.

Il fallut plusieurs jours pour que les chiennes eussent assez de confiance pour nous laisser voir les petits : l'une ou l'autre, souvent les deux, montaient une garde constante, et dès que l'on approchait un aboiement se faisait entendre et toute la tribu qui s'ébattait dans la sablière (ce dont il était facile de se rendre compte par les traces qu'ils y laissaient) disparaissait incontinent.

Les chiots étaient au nombre de 7 : 2 chiens et 5 chiennes ; ils étaient indifféremment leur mère ou leur grand-mère.

Veuillez agréer, etc.

(L'Éleveur).

H. GAST.

A VENDRE

Chiots, Bassets allemands ou tekels, noirs et feu, âgés de cinq mois, origines et descendance des plus illustres ; les pedigrees réunissent de nombreux champions d'expositions, tant en Allemagne qu'en France ; parents très mordants au terrier et excellents destructeurs de vermine. Prix modérés. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Monaco

Mardi 2 janvier. — Dix-sept tireurs ont pris part au **prix de St-Trivier**,

MM. Roberts et Robinson, tuant 11/11, partagent les deux premières places.

M. Laleham 10/11, troisième.

La **poule d'essai** est gagnée par MM. Roberts et Demonts.

Jeudi, 4 janvier. — Vingt-cinq tireurs ont disputé le **prix Blondin**, qui a été gagné par M. Robinson, 9/9. Les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Demonts et Laleham 8/9.

La **Poule d'essai** a été partagée entre MM. Demonts et Hill.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Samedi, 6 janvier. — Le **prix Lonhienne**, qui a réuni vingt-sept tireurs, a été gagné par le vicomte de Poncins, 6/6 ; Erskine, 6/7, second ; M. Liébert, 5/7, troisième.

Les gagnants des **autres poules** ont été MM. Robinson, R. Gourgaud, Hans, Marsch, Roberts et Mackintosh.

Lundi 8 janvier. — Le **prix de Soragna** a réuni 29 tireurs. Après un brillant barrage, MM. Roberts et le baron de Montpellier partagent les deux premières places, tuant 13/13 ; le baron de Saint-Trivier 12/13 troisième.

Les **autres poules** ont été gagnées par MM. Ohersi, Lalcham, Journu.

TIR

7^e Concours National de Tir

Voici quelle est la composition du **Comité d'organisation** du 7^e concours national de Tir :

Président d'honneur, M. le président de la République ; vice-président d'honneur, M. Mérillon, président de l'Union ; prési-

dent, M. Lermusiaux ; vice-présidents, MM. le colonel Corbin, le lieutenant-colonel Goum, MM. Hattat, Maurice Faure ; directeur du concours, M. Bar.

Service administratif : administrateur général, M. Decourcelle ; caissier trésorier, M. Stéphan ; secrétaire général, M. Paul Lefèvre ; directeur des services extérieurs, M. Lecœur ; architecte, M. Moncel.

Service du Tir : directeur général du Tir, M. G. de Massiac ; directeur des Pavillons, M. Sommier ; directeur du classement, M. Laloue ; directeur des cibles, M. Guérin.

Commissaires : MM. Bonnefoy, Bretel, Bauby, Baillet, Cazière, Chapron, Debray, Drouet, Dubillon, Flammery, Gérard, Labbé, G. Lefèvre, Manoury, Moreau de Paris, capitaine Moreaux Pimont, Puel de Lobel, Renout, Risse, Saint-Aubin, Rognin, Vandaele, Violet.

Membres du Comité : MM. Allair, Boucher Cadart, Bouffier, Clary, capitaine Sadi Carnot, capitaine Chauchat, Decès, Descubes, Dufloy, Gastine Renette, Galat, colonel Gilardoni, Grassel, Heuzé, Harent, capitaine Jeannin, Lebrun, Lecoq, capitaine de Leusse, Lyon, de Monbrison, Monod, Naudin, Proy, Renaux, Roy, commandant Taffin, Thomas, Tranchet, colonel Wenderscheer.

COMMUNICATIONS

Société de tir de Lyon. Dimanche 14 janvier, le stand sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit.

Première séance de l'école de tir réservée aux jeunes gens nés dans les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883. Cette séance aura lieu au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres, ainsi que les trois autres séances des 21, 28 janvier, et 4 février ; après ces quatre séances, il ne sera plus reçu d'inscriptions.

Le premier exercice sera précédé d'une théorie sur le pointage fait par des instructeurs militaires.

Le même jour, les exercices de tir des sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

♣ **Résultats du concours public du dimanche 7 janvier, à 200 mètres (centre) :**

1. Sabot, 92 degrés ; 2. Landry, 114 ; 3. Janin, 116 ; 4. Plumanl, 158 ; 5. Harent, 217 ; 6. Mas, 220 ; 7. Laroue, 221 ; 8. Fourchet, 245 ; 9. V. Perrier, 256 ; 10. Bacon, 281 ; 11. Huvel, 383 ; 12. Bise, 393 ; 13. Magnard, 428 ; 14. Dussuc, 437 ; 12. Hugon, 492.

Société des Tireurs du Rhône. Voici les résultats du Concours mensuel de janvier :

3^e **catégorie** : tir à répartition à 200 mètres réservé aux sociétaires : 1^{er} Janin Jules, 8 cartons. ; 2^e Grellier, 1.

2^e **catégorie**, à 200 mètres : tir au centre, concours public, maximum, 5 mouches, minimum 2, classement à la meilleure : 1^{er} Janin Jules, 58 degrés ; 2^e Perrin, 193 ; 3^e Richoud, 262 ; 4^e Comet, 358 ; 5^e Hess, 570 ; 6^e Bise, 581 ; 7^e Berlin père, 603 ; 8^e Pilot, 645.

3 **catégorie** : tir réduit, concours public à la série, classement aux quatre meilleures : 1^{er} Janin Jules, 149 points ; 2^e Guillermand, 123 ; 3^e Berlin père, 117.

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.

CHAMPAGNE LYON-SPORT Pour les Commandes
S'adresser au Bureau du Journal



CYCLISME

L'Amateurisme à Lyon.

Cette fameuse question d'amateurisme est enfin réglée!

L'entente intervenue à Paris entre l'U. S. F. S. A. et la F. C. A. F. n'était qu'une préparation au traité décisif que l'U. V. F. a signé avec ces deux fédérations, en vue d'une réglementation unique et de l'organisation des grandes épreuves sportives de l'Exposition de 1900.

Cette entente doit nécessairement avoir sa répercussion en province et, pour présenter toute son utilité, ce traité devait trouver son application à Lyon comme dans toute la région du Sud-Est. Aussi, la commission générale d'amateurisme de l'U. V. F., présidée par le distingué secrétaire du conseil de l'U. S. F. S. A., M. Pierre Roy (qui a laissé de si bons souvenirs à Lyon), cette commission générale vient de désigner ses délégués régionaux: M. Lagane, à Lyon; M. de Lamorte-Félines, à Grenoble, pour ne nous occuper que de notre région.

M. Lagane, chef-consul de l'U. V. F., à Lyon, préside depuis longtemps et avec autorité la section du Rhône; administrateur zélé, il a su donner à cette section son indépendance et son autonomie, et attirer six ou sept Sociétés lyonnaises sous les règlements de l'U. V. F.

M. de Lamorte-Félines est le dévoué président-fondateur du Comité des Alpes de l'U. S. F. S. A. Il saura, de nouveau, grouper, sous les statuts de l'Union, les Sociétés vélocipédiques du Dauphiné, renforcer ce comité régional pour lui donner un nouvel essor.

L'U. V. F., à Paris comme en province, continuera à réglementer le sport vélocipédique *professionnel*, ainsi que ses précédents traités le lui garantissaient. Quant aux amateurs ils devront — pour participer aux avantages que ce nouvel accord a eu pour but de leur assurer — s'affilier à l'une des trois fédérations d'amateurs reconnues. La F. C. A. F. n'a pas de ramifications dans notre région; l'U. V. F. a six ou sept sociétés lyonnaises adhérentes, elle pourra augmenter aisément cet effectif, tant à Lyon que dans la région; puis, comme elle recrute un peu partout de nombreux membres individuels, licenciés amateurs, elle a paru, de cette façon, faire, jusqu'ici, une concurrence aux sociétés constituées dont plusieurs viendront toutefois se ranger encore sous son égide. L'U. S. F. S. A., avec ses comités régionaux du Sud-Est et des Alpes, groupe de nombreuses et très actives sociétés sportives, mais plutôt athlétiques que vélocipédiques. L'Union ne renonce pas cependant au sport vélocipédique dont elle avait, jusqu'à ces temps derniers, l'unique direction pour l'amateurisme, ses justes prétentions et ses heureuses concessions ont assuré l'entente si utile aux sociétés de province. Avec la pratique généralisée de tous les sports, elle attirera désormais les sociétés vélocipédiques au même titre que les clubs athlétiques.

Nos sociétés lyonnaises pourront donc indistinctement s'affilier soit à l'U. V. F., soit à l'U. S. F. S. A.. J'ajoute qu'elles le devront, pour assurer à leurs sociétaires la participation aux grandes épreuves de l'Exposition, aux championnats, challenges d'amateurs, brevets militaires, courses sur routes etc.; faciliter les réunions dans les vélodromes soumis à leurs règlements, garantir leur qualité d'amateur et leur permettre de profiter de tous les avantages recherchés par ces groupements et ces conventions. Je ne parle en ce moment que de l'intérêt général des sociétés et des sociétaires. Nous aurons certaine-

ment l'occasion de signaler et de revenir sur les faveurs spéciales qui seront accordées aux champions des épreuves organisées à Lyon, pour les envoyer représenter à Paris les couleurs lyonnaises et régionales. Voilà les résultats appréciables de cette heureuse organisation.

Mais, direz-vous, nous ne voyons pas dans tout cela la *Fédération Cycliste Lyonnaise*! Comme l'indique son titre, cette Fédération, essentiellement locale, a ses statuts — je ne dirais pas ses règlements — qui lui assurent un groupement pour la sauvegarde des intérêts communs des sociétés lyonnaises. Tout son but est là. Elle ne cherche pas à régenter le sport, à surveiller la classification d'amateurs et de professionnels, à assurer le respect des codes de courses. Non! Son unique ambition a été, jusqu'ici, de veiller aux intérêts des sociétés groupées, de faire, avec la réunion municipale des courses du 14 juillet, quelques épreuves communes, mais, en dehors de là, pas d'autres réglementations. Ce rôle lui sera continué, la F. C. L. a toujours sa place marquée, son rôle local à soutenir en le complétant de devoirs multiples relatifs au contentieux, à la police générale intéressant les cyclistes lyonnais, les intérêts généraux, la décentralisation. C'est ainsi que l'entend la *Fédération cycliste marseillaise*, récemment créée et comprenant les sociétés de cette ville affiliées d'autre part indistinctement aux Grandes Fédérations.

Nos sociétés lyonnaises qui, jusqu'à présent, n'avaient pas entrevu l'utilité de s'affilier à l'U. V. F. ou à l'U. S. F. S. A., en verront incessamment toute la nécessité et, bien qu'elles comprennent à la fois dans leur effectif et sur leurs listes des professionnels ou des amateurs, elles ne tarderont pas à reconnaître qu'il faut assurer à leurs sociétaires, suivant leur catégorie, une classification qui s'impose comme membres, sinon comme sociétés.

La *Commission d'amateurisme*, que M. Lagane a été appelé à former, comprendra vraisemblablement des délégués de chaque société affiliée à l'U. V. F. (section du Rhône), ou à l'U. S. F. S. A. (comité du Sud-Est). Toutes les sociétés ont intérêt dès le début, à prendre part à la nouvelle organisation. Et si l'union fait la force dans les fédérations, l'unité ainsi comprise doit faire la loi à toutes les fédérations.

Jean GERVAIS.

Commission d'Amateurisme de l'U.V.F

Séance du 4 janvier. Extrait. — La Commission adopte à l'unanimité la division de la France en régions telle qu'elle a été adoptée à la dernière séance de la Commission des Comités régionaux de l'U. S. F. S. A., d'accord avec les délégués de la Commission d'amateurisme de l'U. V. F.

Sont nommés délégués de la Commission d'amateurisme de l'U. V. F.: à Chartres, M. Isambert; — à Grenoble, M. de Lamorte-Félines; à Lille, le docteur Richard; — à Marseille, M. de Montmirail; — à Nantes, M. Rivaille; à Lyon, M. Lagane. D'autres nominations de délégués et de délégués adjoints seront faites incessamment.

Le délégué est le représentant direct, pour sa région, de la Commission d'amateurisme, qu'il doit tenir au courant de tout ce qui peut l'intéresser. Sa place est marquée dans toutes les manifestations sportives de sa région qu'il doit, suivant le cas provoquer, organiser, surveiller ou contrôler.

Il est le rapporteur naturel de tous les conflits sportifs qui peuvent se produire dans sa région, et c'est de lui que la Commission d'amateurisme attend, soit l'apaisement immédiat du conflit, soit des renseignements nécessaires pour lui permettre d'y apporter, en pleine connaissance de cause, et en toute impartialité, la solution nécessaire. *Le Secrétaire*: R. BOUDARD.

SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur: 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement. Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin.

Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit: Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite es

Goûtez, comparez et jugez. — Dépôt: Chez tous les dépositaires d'eaux.

La vélocipédie à l'Exposition

La Commission supérieure de l'Exposition vient d'adopter définitivement le programme que la sixième Commission avait élaboré.

Les épreuves vélocipédiques auront lieu à Vincennes, sur une piste de 500 mètres.

PREMIÈRE JOURNÉE (Dimanche 9 septembre).

Grand Prix de l'Exposition. — Course ouverte internationale, 2.000 mètres, séries éliminatoires. 3.000 francs.

Course de prime. — Pour coureurs de deuxième catégorie, 10.000 mètres : 1.500 francs.

Handicap international. — 5.000 mètres : 3.000 francs. |

Course de tandems. — Internationale par séries et demi-finales s'il y a lieu, 2.000 mètres : 4.000 francs.

DEUXIÈME JOURNÉE (Lundi 10 septembre).

Course inter-régionale. — Réservée exclusivement aux coureurs français. Par groupes de coureurs représentant des régions; séries et finales à courir le même jour.

Frais de séjour : 3.000 francs. Prix : 3.000 francs. Total : 6.000 francs.

TROISIÈME JOURNÉE (Mardi 11 septembre).

Grand Prix de l'Exposition amateurs. — Course ouverte internationale, pour tous les amateurs répondant à la définition de l'U.V.F. — Séries. Objets d'art : 500 fr.

Critérium de demi-fond. — Course de 100 milles anglais (160 kil. 932 m.) avec entraîneurs, internationale : 10.000 fr.

QUATRIÈME JOURNÉE (Jeudi 13 septembre).

Grand Prix de l'Exposition amateurs. — Demi-finales et finale, internationale, 2.000 mètres; objets d'art : 3.500 francs.

Grand Prix de l'Exposition. — Demi-finales et finale, course ouverte, internationale, 2.000 mètres : 27.000 francs.

Course de 50 kilomètres. — Course ouverte, avec entraîneurs, internationale : 7.000 francs.

CINQUIÈME JOURNÉE (Vendredi 14 septembre).

Grande course des Nations. — Course internationale par équipe de 3 hommes par nation représentée : 6.500 francs. Le classement de cette équipe se fera par équipe et par points.

SIXIÈME ET SEPTIÈME JOURNÉE (Samedi 15 et dimanche 16 septembre)

Samedi 15

Prix des Etrangers. — Epreuve réservée à tous coureurs étrangers ayant participé au Grand Prix de l'Exposition des 9 et 13 septembre, 1.000 mètres, séries et finale : 3.000 francs.

Samedi et dimanche

Course du Bol d'Or. — 24 heures avec entraîneurs.

Départ le samedi à 6 heures du soir, arrivée le dimanche à 6 heures du soir.

Course internationale : 25.000 francs.

MACON. — Banquet du Vélo-Club Mâconnais. — D'aucuns prétendent que l'on s'ennuie dans les banquets où l'on est nombreux. Si ceux-là avaient bien voulu pousser une reconnaissance aux environs de l'hôtel des Champs-Élysées, samedi dernier, entre 9 et 11 heures, ils auraient pu se rendre compte que pas plus en grand nombre qu'en petit on ne s'ennuie au V. C. M.

Les éclats de rire et les chansons qui n'ont cessé de résonner pendant la durée du banquet en sont la frappante démonstration.

Pour procéder par ordre, disons de suite que le menu était soigné, la chère excellente et les vins délicieux.

Au dessert, le président du Club, M. Bernard-Rubat du Mérac, prend la parole et, avec la facilité oratoire qu'on lui connaît, remercie tout le monde de la confiance accordée en le renommant pour la 3^e fois président du V. C. M. Il s'efforcera de remplir son mandat à la satisfaction de tous,

tâche facile, aidé qu'il est par ses coadjuteurs : MM. Vachet Tondut et Barbier. En retour il demande une grande assiduité aux réunions de la part de tous afin que la prospérité du Club continue sa marche ascendante.

Regrettant l'absence des excusés : MM. le baron du Teil, président d'honneur, et Jacquelin, président du Vélo-Club Chalonais, il continue en faisant l'éloge de ses prédécesseurs : MM. Charobert, Bourdon et Gauthier. Il rappelle les débuts plutôt difficiles de la Société et se plaît à constater les progrès réalisés depuis.

Dans un charmant speech adressé aux coureurs de la Société, il fait ressortir, par une spirituelle comparaison entre jeunes et vétérans, la valeur réelle de chacun des membres; puis, de sa main transformée pour l'heure en corne d'abondance, tombent des lauriers sur les crânes plus ou moins chevelus des lauréats de cette année : MM. Pelletier, Labathie, Si-raud, Givry, Brignon, Chanelle, Ratton, Montangerand, etc., etc.

Il termine en remerciant la presse locale toujours prête à ouvrir ses colonnes pour le sport en général, et le Vélo-Club en particulier.

« Salves d'applaudissements ».

M. Vachet, vice-président, de sa voix douce et persuasive des grands jours, prononce une courte allocution, où il remercie M. Bernard de l'avoir appelé la Cheville... ouvrière du Club, il est surtout très heureux de voir que les membres du V. C. M. se serrent les phalanges chaque fois qu'ils se rencontrent; il pense que cela ira augmentant. Moi aussi.

M. Mueser à son tour, remercie au nom de la Presse, le Vélo-Club de son aimable invitation.

Après ces congratulations générales et réciproques, M. Vachet nommé major de table, somme MM. Perrin, le distingué flûtiste, et Crozes, le maestro mâconnais, bien connu ici, de nous envoyer quelque morceau de choix. C'est le sourire sur les lèvres et avec une bonne grâce qui sied à ravir à leur genre de beauté, que nos deux artistes s'exécutent et charment l'auditoire l'un par ses coups de langue superbes, l'autre par son doigté correct et savant.

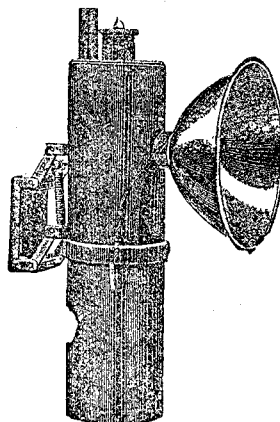
Un ban avec un nombre illimité de queues et de panaches, couronne les efforts des musiciens.

Puis le tour des chanteurs vient; je ne veux nommer personne : tout le Club y passerait.

Il était bel et bien minuit passé, lorsqu'on songea aux marquises de vin blanc qui nous attendaient au siège social du V. C. M. Tout le monde s'y rendit bruyamment.

Jusqu'à une heure fort avancée; on continua à toaster et à chanter, ce n'est guère qu'à 3 heures qu'une grosse partie des banqueteurs songea à lever le siège, pour se rendre, les uns dans leurs pénates, les autres ailleurs; ces derniers poussèrent leur goût archéologique, jusqu'à organiser une excursion dans le vieux Mâcon; malgré, et peut-être à cause de l'heure, elle fut, d'après eux, des plus intéressantes. M. B.

Breveté France et Étranger PROJECTEUR BOULADE



Lanterne cycliste à l'acétylène

Appareil scientifique et de précision. Il nécessite aucun réglage. Surproduction impossible.

Débit de gaz rigoureusement constant, ne dégage aucune odeur. — Bec incassable.

Emploie tous les carbures en grains

Entièrement construit en cuivre nickelé, en boîtes avec instruction. — Prix : 18 fr

Dans les principales Maisons d'Articles cyclistes

Fabrication et vente en gros aux Usines de la Société anonyme M. A. P. I. P. BOULADE Frères.

12-14-16, chemin St-Alban, Lyon-Monplaisir



AUTOMOBILISME

Premier Salon Lyonnais du Cycle et de l'Automobile.

Dimanche dernier, a eu lieu, à 4 heures 1/2, la distribution solennelle des récompenses, en présence de MM. Perret, Conseiller de Préfecture, remplaçant M. Le Roux, Autrand, préfet de l'Ain; Genet, député; Lagrange, président du conseil général; Bizet, Decléris, Serin, Cadet, Vally, Péronnet, Bossy, Blanc, Rossignol, Mille, conseillers municipaux; M. Buffaud, assisté de MM. Devaux, président du Comité de garantie, Lagane, Réguet, Brunier et des autres membres du Jury, recevaient les invités et leur faisait prendre place sur une estrade, après leur avoir fait visiter les différents stands.

L'excellente musique des *Touristes Lyonnais*, après avoir exécuté la *Marseillaise*, s'est fait entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire et a été vivement applaudie par la foule des visiteurs attirés par l'annonce de la fermeture de l'Exposition.

Avant de faire procéder à la lecture du palmarès, MM. Buffaud et Devaux ont tenu à remercier tous ceux qui leur avaient prêté leur dévoué concours. M. Perret a répondu quelques mots à son tour.

Le soir, le Salon a fermé ses portes. Nous espérons qu'il les rouvrira l'année prochaine dans de meilleures conditions encore, car nul doute, après l'essai heureux de cette année, que tous ne cherchent à éliminer des éléments discordants qui seuls ont empêché cette fois, d'obtenir un ensemble absolument harmonieux.

ROSMONT

Moto-Club de Lyon

Assemblée générale du jeudi, 11 janvier 1900. — L'ordre du jour comprenait l'élection du bureau pour 1900, les comptes rendus du secrétaire et du trésorier et diverses propositions d'ordre intérieur. 34 membres répondent à l'appel.

Sur la proposition du président, il est décidé que la cotisation annuelle des membres actifs sera portée de 48 à 50 fr. et celle des membres honoraires à 20 fr.

Il est décidé qu'une modification sera portée aux statuts de la Société au sujet du nombre des conseillers faisant partie du bureau. Ce nombre est porté de 3 à 6 membres.

Sont admis comme membres actifs, MM. Paul Leveillé, Louis-François Humbert, Alphonse Eldin et le Dr Beaurand; comme membres honoraires, MM. Lucien Landier, Louis Perrelier, Adolphe Parisot, Jean-Stéphane Palais, Dubuisson aîné, Valette de Marseille, Noël Boyer, constructeur, de Paris.

M. Collin, président sortant, prend ensuite la parole pour remercier les membres du Club du concours constant qu'ils ont apporté au bureau et leur demande de le reporter sur ses successeurs. Il est heureux de constater la place prépondérante acquise en si peu de temps dans le monde sportif par le Moto-Club de Lyon et fait des vœux pour que son succès aille toujours grandissant.

M. Bertrand, secrétaire, lit le compte rendu moral de l'année qui vient de s'écouler. Nous publierons *in extenso* cet intéressant rapport dans notre prochain numéro.

M. J. Rivat, trésorier, rend compte de la situation financière du Club en quelques mots aussi clairs que concis.

Conformément à l'art. 20 des statuts, un bureau provisoire composé du doyen et des deux plus jeunes membres est constitué et M. le Dr Durand, président, assisté par MM. L. et J. Rivat comme assesseurs, procède au vote pour l'élection du bureau pour l'année 1900. Volants: 34; majorité: 18.

Président: M. Collin, 26 voix;

Vice-présidents: MM. Marge, 30 v.; Louis Rivat, 29 v.;

Trésorier: M. J. Rivat, 31 v.; adjoint: M. V. Berger: 21 v.;

Secrétaire: M. Bertrand, 29 v.; adjoint: M. Archipard, 24 v.; Capitaine de route: M. Jeannot, 18 v.; lieutenant: M. Veyret, 30 v.;

Conseillers: MM. Dr Durand, Soly, Cleyet, Ollion, Bickert et Dubuisson.

La séance est levée à 11 h.

En réélisant l'ancien bureau, les membres du M. C. L. ont tenu à reconnaître les efforts faits par les dirigeants de la première heure pour mener si rapidement le Club au succès. C'est là une nouvelle preuve de l'union qui règne au Moto-Club de Lyon. Nous le constatons avec une satisfaction bien sincère et nous félicitons électeurs et élus.

Supprimons la trompe!

Toujours la question de la trompe: Pour mettre un frein aux excès de vitesse de certains chauffeurs, on a proposé plusieurs moyens: gros numéros, système mécanique empêchant les voitures de dépasser 30 kilomètres à l'heure, agents motocyclistes poursuivant les délinquants, etc., moyens qui ont leurs bons et leurs mauvais côtés. Voici qu'on en propose un nouveau: suppression de la trompe.

A première vue, cela paraît étrange, et cependant le remède est bon.

Avec sa trompe, en effet, souvent le « chauffard » effraye le piéton, fait peur aux chevaux, — causes d'accidents. — Confiant dans les rauques appels de cet avertisseur, le chauffeur se lance à travers tous les obstacles à la quatrième vitesse. S'il ne l'avait pas, il serait contraint de ralentir et de prévenir à la voix.

Ne pourrait-on pas essayer la suppression de la trompe?



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Pour les occasions, machines à vendre, etc., et annonces à placer à la suite des différentes rubriques du journal, s'adresser directement à l'administration du *Lyon-Sport*.

LA LUTTE

Un Criterium de lutte à Lyon.

Le projet d'organiser à Lyon des championnats de lutte, l'un international, l'autre régional, prend corps et notre criterium est d'ores et déjà fixé au mois de mars.

Ce délai nous a semblé nécessaire, pour pouvoir constituer le comité, arrêter les règles du championnat, permettre aux concurrents de se libérer des engagements pris pour ce mois et celui de février, mettre enfin au point, dans tous ses détails, cette manifestation sportive à laquelle nous sommes heureux d'apporter tout notre concours.

Comme nous l'avons déjà dit, les séances auront lieu à l'Eldorado de Lyon.

C'est là que se réunira le comité d'organisation, que se concentrera toute la correspondance, que seront donnés tous les renseignements, les conditions, d'engagement que seront versées les inscriptions. Nous donnerons bientôt la composition du Comité.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Conseil de l'Union.

Séance du 30 décembre (Extraits). — Sur la proposition de M. Paul Escudier, président, le Conseil a voté une amnistie et décidé de lever à la date du 1^{er} janvier 1900, toutes les suspensions, disqualifications et radiations prononcées antérieurement (Voir le texte de la délibération à l'officiel *Tous les Sports* du 6 janvier 1900).

Sur la proposition de M. Garcet de Vauresmont, le Conseil nomme M. Audouard (F. C. R. L.) membre de la Commission de Football rugby.

Le Conseil décide de prier la Commission d'amateurisme de l'U. V. F. de se charger, pour le compte de l'U. S. F. S. A., de l'organisation des challenges et championnats scolaires de vélocipédie. Il est bien entendu que les prix et dépenses de toutes sortes seront à la charge de l'U. S. F. S. A. dont les scolaires dépendent exclusivement,

Commission des Comités Régionaux.

Le Comité du Nord ayant décliné l'honneur d'organiser, en 1900, les grands prix de l'Union, ceux-ci, comprenant des épreuves réservées à la province, seront disputés à Paris.

Comité des Alpes. — La Commission a reçu le rapport moral et financier du Comité, présenté à l'Assemblée générale du 3 décembre 1899. Elle décide d'en renvoyer la lecture à sa prochaine séance.

La commission reçoit communication de toutes les pièces de l'enquête à laquelle a donné lieu le différend survenu entre M. de Lamorte-Félines, président du Comité des Alpes, et M. H. Blanc-Bernard, ancien vice-président du S. G. Après en avoir délibéré et avoir arrêté ses conclusions, la Commission adopte un projet de délibération rédigé, séance tenante, par son président, et décide de le renvoyer au bureau du Conseil qui devra statuer définitivement dans sa plus prochaine séance.

Bureau du Conseil.

Le Bureau examine à nouveau l'affaire pendante entre M. de Lamorte-Félines et M. H. Blanc-Bernard et, après avoir pris connaissance des pièces de l'enquête et en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les conclusions qui lui sont présentées par la Commission des Comités régionaux. Ampliation de la décision sera envoyée au Comité régional des Alpes, au siège social duquel les intéressés pourront en prendre connaissance.

Le bureau prononce la reconnaissance du Tennis-Club de Lyon et du Stade Marseillais.

Commission de Rugby de l'U. S. F. S. A.

Séance de 4 janvier (Extrait) — *Championnat de France.*

Après longue discussion, il est procédé au tirage de l'équipe exempte au 1^{er} match ; le sort désigne la région de la Garonne. Le 1^{er} match se disputera le 2 avril, à Lyon, entre les champions des régions de la Seine et du Rhône. La finale se jouera le 6 avril à Paris, entre le vainqueur du 1^{er} match et le vainqueur de la région de la Garonne.

Comité du Sud-Est.

Réunion mensuelle du 9 janvier. — La séance est ouverte à 9 heures 1/4 sous la présidence de M. Burnichon, président. Présents : MM. Place (F. C. R. L.) ; Héritier, Debroux, Chanas (A. C. L.) ; Brochu, Motte (R. C. L.) ; Dufresne (C. D. S.) ; Drevon, Ducelier (P. C. L.) ; Servoz (C. S. V.). M. Charobert, du F. C. R. L., représentant l'Union Sportive Dijonnaise. Assistaient, en outre, à la séance deux représentants de l'Olympic de Montchat, société en instance d'affiliation à l'U. S. F. S. A.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. Conformément à la décision prise par le Bureau du Comité dans sa dernière réunion, les sociétés remettent les listes de leurs membres nouveaux ou omis sur la liste précédente. Ces listes sont définitivement arrêtées et ne seront plus complétées à l'avenir qu'ensuite des notification régulières à l'Union.

Il est donné lecture de la correspondance. Lettre du *Racing Club Bourguignon* envoyant la liste de ses membres actifs et demandant un bronze comme prix du challenge de vélocipédie gagné par cette société la saison dernière. Le comité actuel, considérant que ce challenge a été disputé sans que l'ancien comité ait décidé d'acheter un bronze, charge le secrétaire de demander à l'Union un challenge. Lettres de l'*Union Sportive Dijonnaise*, du *Stade Roannais*, de l'*Etoile Rouge Dijonnaise*, du *Lycée de Villefranche*, envoyant leur nouvelle liste de membres actifs au 31 décembre. Lettre de M. Callo (Le *Stade Roannais*, le *Club Sportif de Vienne* ainsi que l'*Athlétique Club de Lyon* sont priés de se mettre en rapport avec M. Callo). Lettre de M. Martinand, président du *Stade Roannais*, au sujet de la participation de l'équipe première de cette société récente au challenge Henri Place. Le Comité décide qu'il y a lieu de maintenir la décision prise dans la dernière réunion et aux termes de laquelle cette équipe a été admise à prendre part, cette année, au challenge Henri Place, une erreur de classification s'étant glissée dans la liste parue. Lettre de M. Vincent, du *Lycée Carnot de Dijon* (M. Héritier est chargé de se mettre en rapport avec M. Caron, ancien trésorier du Comité du Sud-Est, au sujet de la cotisation de ce club). En ce qui concerne la participation du Lycée Carnot au challenge Henri Place, la question est transmise à la Commission de football.

L'affiliation du *Lycée de Villefranche* au Comité du Sud-Est est acceptée.

Le secrétaire est chargé d'écrire au *Lawn-tennis-Club de Lyon* pour demander à ce club de remettre également la liste de ses membres au Comité du Sud-Est, en vue des championnats et pour la régularité.

Il est rappelé aux sociétés que la clôture des engagements, pour les **championnats de football** a lieu le dimanche, 14 janvier, et pour les **championnats de cross-country** et le challenge Ayçaguer le **21 janvier**. Engagements : 5 francs par équipe.

La Commission de football se réunira le lundi, 15 janvier, et fera un rapport, quel que soit le nombre des sociétés représentées. Ordre du jour : nomination du président et du secrétaire, championnats de football, réception des engagements, classification et fixation des dates.

La commission de courses à pied se réunira le 22 janvier.

Le Comité enregistre la fusion qui vient d'avoir lieu entre le *Racing-Club de Lyon* et le *Cercle des Sports* sous le nom de *Racing-Club de Lyon*. Les nouvelles couleurs seront noir et or et exigibles à partir des championnats de courses à pied. Le siège social se trouve maintenant, 48, cours Morand, café du Cours.

Les délégués de l'Olympic de Montchat annoncent que leur société a demandé sa reconnaissance par l'U. S. F. S. A.

Cette Société fera partie du Comité du Sud-Est, dès qu'elle sera reconnue par l'Union.

A ce sujet, le Comité émet un vœu favorable pour la reconnaissance de cette société.

La proposition de M. Debroux, tendant à la création d'un *Championnat de toutes*, est renvoyée à la *Commission des sports divers*.

Il est rappelé aux sociétés qu'à partir du 31 décembre elles doivent envoyer à l'Union le nom de chaque nouveau membre, accompagné du droit de 1 franc. Ces notifications doivent être adressées en double exemplaire pour que l'un d'eux soit visé à l'Union et renvoyé régularisé au Comité du Sud-Est.

Le Comité se réunira le 6 février prochain, à 9 heures. La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le président : J. BURNICHON. Le secrétaire : V. BROCHU.

Comité des Alpes du 7 janvier 1900

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. H. de Lamorte-Félines. Sont présents : MM. de Lamorte-Félines, Couturier de Royas, Balme, Eug. Côte, Debon, Villaret. Absents non excusés : MM. Serres, Morel, Ramel, Rossi et Eybert. Excusé : M. Faugier,

Le procès verbal de la réunion du 10 décembre 1899 est lu et adopté.

Le président donne lecture : 1° D'une lettre du Collège de Montélimar;

2° D'une lettre de M. Callot, relative à la demande de requalification des coureurs Piau et Montessieu (Le nécessaire a été fait auprès des intéressés et du Comité du Sud-Est qui n'ont pas encore envoyé les renseignements. Le Comité ajourne sa décision jusqu'à leur réception).

3° D'une lettre de M. Richard du Racing-Club Romanais chargeant M. Debon d'être son représentant auprès du Comité des Alpes.

L'Union Sportive Gapençaise, l'Union Sportive du Collège de Romans et l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble sont priées d'envoyer au plus tôt la liste de leurs sociétaires. L'Union Sportive Saint-Marcellinoise sera priée d'envoyer tout son dossier pour que le Comité puisse statuer sur sa demande d'admission au Comité des Alpes.

4° D'une lettre de M. Callot, du 4 janvier 1900, transmettant au Comité des Alpes l'application de la décision prise par le bureau de l'Union, le 3 janvier, au sujet de l'affaire de Lamorte-Félines, Blanc-Bernard.

Il est donné lecture de ce document longuement motivé prononçant la radiation de l'Union de M. Blanc-Bernard.

Cette décision sera signifiée au Stade Grenoblois.

Championnat de cross-country. — Le championnat de cross aura lieu le *dimanche 11 février* à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Le Comité ajourne sa décision sur le lieu et le tracé du cross. Il prie les Sociétés en dehors de Grenoble, qui ont l'intention d'engager une équipe et qui désireraient que le championnat soit couru dans leur ville, de vouloir bien soumettre leurs propositions le plus tôt possible au secrétaire du Comité. Le Comité statuera dans sa prochaine réunion.

Le cross mesurera 12 kil., il se courra par équipes de 8 coureurs au maximum, dont 6 comptant pour le classement. Les sociétés qui ne pourront constituer une équipe sont autorisées et priées d'engager 1, 2 ou 3 coureurs pour concourir aux prix individuels.

Le comité fixe ainsi les prix affectés au championnat de cross :

■ A l'équipe victorieuse, un *objet d'art* (une belle coupe en bronze) à titre de challenge, dont elle aura la garde pendant un an. Son nom sera gravé sur le socle : Au 1^{er} : Une croix de championnat et un diplôme; au 2^e : une médaille bijou, 27 m/m, régence torsade, pour breloque, en argent et un diplôme; au 3^e : une épingle de cravate argent, monture vermeil et un diplôme; au 4^e, 5^e et 6^e, un diplôme.

L'objet d'art du challenge, la croix de championnat et les diplômes sont offerts par l'Union, les breloque et épingle de cravate, sont offertes par le Comité des Alpes.

Le comité se réserve de supprimer une médaille et un diplôme, si le nombre des coureurs est inférieur à dix, au départ.

La clôture des engagements aura lieu *samedi, 3 février* à 9 h. du soir, **irrévocablement**; ils devront être adressés au secrétaire du Comité : *M. A. Debon, place de la Halle.*

Le montant des engagements est de : 5 fr. par équipe; 1 fr. 50 par coureur.

Tout engagement, non accompagné d'un mandat au nom de M. Faugier, trésorier du Comité, sera considéré comme nul et non avenue.

Equipes de Football (CLASSIFICATION). — Le Comité décide que, sauf le cas de force majeure dûment constaté, toutes les

équipes premières ayant pris part, en 1899, au championnat d'équipes secondes, devront s'engager, en 1900, dans le championnat d'équipes premières.

Pour donner plus d'intérêt aux championnats de football, le Comité autorise les Clubs et Associations scolaires d'une même ville, à constituer en vue des championnats des équipes mixtes. Les sociétés qui useront de cette faculté devront engager une équipe première mixte et une équipe seconde mixte.

Le comité se réserve le droit absolu de vérifier la sincérité des déclarations faites en vue des championnats et de prendre telle mesure que comporterait la situation.

Modifications aux statuts de l'Union. — Le Comité prend connaissance des diverses propositions de modifications aux règlements généraux de l'U. S. F. S. A., sur lesquelles il n'a pas encore été statué; il émet le vœu que la proposition de M. Cristini (A. S. G.) qui n'exige *qu'un mois de présence* dans une société, soit prise en considération par le Conseil de l'Union.

Présence des délégués aux réunions. — Le comité décide que tout délégué manquant, sans excuse valable, à trois séances consécutives, peut être, par décision prise à l'unanimité des membres présents, considéré comme démissionnaire et sa Société mise en demeure de le remplacer.

Arbitres officiels de Football. --- CHAMPIONNATS. --- Le Comité nommera dans une de ses prochaines séances des arbitres officiels de foot-ball. (Les sociétés sont priées de présenter d'urgence leurs candidats). Il fixera ultérieurement la date des championnats de foot-ball.

— Le comité décide que, dorénavant, aucun arbitre ne se déplacera si le trésorier du Comité des Alpes n'a reçu le montant de ses frais de déplacement, suivant un barème qui est mis à l'étude.

Communications officielles. --- Le président communique :

1° Le passage suivant du procès-verbal de la réunion de la commission des comités régionaux du 5 décembre 1899 :

« Les comités du Sud-Est et des Alpes se plaignent de la tendance des sociétés nouvelles à choisir pour leur insigne des modèles déjà adoptés par leurs aînés. La Commission verrait avec plaisir les sociétés nouvelles éviter de choisir des insignes ayant trop de ressemblance avec ceux qu'ont adoptés depuis très longtemps d'autres sociétés. »

2° Le texte du projet d'amnistie voté par le Conseil de l'Union dans sa séance du 30 décembre, en suite de laquelle sont levées, à la date du 1^{er} janvier, toutes les suspensions, disqualifications et radiations prononcées antérieurement à cette date, sous certaines restrictions et conditions insérées au Journal Officiel de l'Union.

Cotisations. --- Les Clubs et Associations scolaires composant le Comité des Alpes sont priés d'adresser immédiatement à M. Faugier, trésorier (Ecole professionnelle Vaucanson) le montant de leur cotisation pour l'année 1900, soit 15 fr. pour les clubs et 10 fr. pour les associations scolaires. Toutes les cotisations non payées au 31 janvier seront perçues par la poste majorées de 0,50 pour frais de recouvrement.

Le Président regrette que les sociétés ne se conforment pas toujours aux règlements, notamment le Cercle Sportif qui aurait dû demander au Comité des Alpes l'autorisation d'organiser son cross international et le Stade Grenoblois qui n'aurait pas dû sans autorisation préalable, matcher avec une société non reconnue par l'Union : le Stade Roannais. Les délégués du Stade déclarent, au nom de leur club, avoir toujours cru le Stade Roannais reconnu par l'U. S. F. S. A. puisqu'il avait matché contre le Racing-Club de Lyon et que le Comité du Sud-Est n'avait jamais soulevé le moindre incident relativement à cette rencontre.

Le Président déclare l'incident clos et la séance est levée 11 h. 55.

Le président : LAMORTE-FÉLINES. Le secrétaire : DEBON

Athlétic-Club de Lyon

Réunion du 4 janvier. — Le Comité informe les membres du Club que l'Assemblée générale aura lieu le dimanche, 14 janvier, à 8 h. du soir très précises au siège, Taverne St-Hubert, avec l'ordre du jour suivant : 1^{re} allocution du président ; 2^o révision des statuts et règlements, 3^o compte rendu moral financier sportif de l'année ; 4^o élection des membres devant former le Comité ; 5^o révision pour l'année 1900-1901 ; 6^o vote des crédits nécessaires à la finition des travaux du terrain ; 7^o création d'un cours de lutte, 8^o l'escrime et les championnats ; 9^o questions très importantes diverses.

A cette réunion, tous les membres actifs sont convoqués, toute absence sera passible d'une amende de 1 fr.

Lecture est donnée de la correspondance. Lettre de M. Carron, secrétaire de la commission de football du R. C. L. ; de M. Vuarin, capitaine de l'équipe seconde du R. C. L. ; M. Debroux, secrétaire de la commission de football est chargé d'y répondre. Lettres de M. Callot ; le secrétaire répondra.

M. Berthout convoque l'équipe première pour jouer un match le 7 janvier, contre l'équipe première du Racing-Club et fixe définitivement la composition de l'équipe première.

L'équipe seconde est aussi formée et convoquée sur le terrain du Club pour jouer une partie de football contre l'équipe première du Philégic-Club Lyonnais.

— Les membres du Club sont invités à se rendre, demain dimanche, sur le terrain, en vue d'une partie d'entraînement, entre les deux équipes. La plus grande exactitude est recommandée. La partie commencera à 2 h. 1/2 très précises. Les membres en retard seront passibles de l'amende.

Philégic-Club-Lyonnais.

Comité du 10 janvier 1900. — Lettre des *Vrais Amis de Charbonnières*. (Remerciements) ; — Lettre de l'U. S. D. — Lettre de M. Comte demandant son admission. — Lettre de M. Renard. (Il ne sera pas donné suite). — Lettres de MM. Thévenin et Bourgey (la question est renvoyée à l'Assemblée générale prochaine).

Le Bureau enregistre l'engagement du R. C. L. au challenge Ayçaguer.

Les délégués du Sud-Est font le compte rendu de l'Assemblée Générale.

MM. Drevon, Cagnon et Beaumont qui représentent le P. C. L. à Dijon, sont invités à s'entendre avec les équipiers du R. C. L. pour le billet collectif et l'heure de départ. L'indemnité de 16 francs leur est remise pour leur déplacement.

MM. Cortey, Clapot et Deck sont priés de se trouver demain à la gare St Paul à 2 heures 15 du soir pour aller à Charbonnières. Le secrétaire est chargé d'envoyer aux Clubs le règlement du challenge.

Admissions : M. Comte, présenté par MM. Bérézat et Cortey est admis membre actif.

— Mercredi, 17 janvier, réunion du Bureau. Ordre du jour : Cte rendu du cross de l'U. S. D. ; challenge Ayçaguer ; compte rendu financier ; questions diverses.

— **Football.** Les équipiers sont priés de se trouver à 2 h. précises au Café de la Grotte (Grand Camp) pour jouer une partie d'entraînement contre le R. C. L.

Cross-Country. — Le P. C. L. fera courir son cross d'entraînement de 10 kilom., le dimanche 21 janvier.

DIJON. — Union Sportive Dijonnaise. — Commission de courses à pied. — Séance du 8 janvier 1900. Sont présents : MM. Lambelot, Doyen, Chuchetel, Rouard, Graff. Absent non excusé : M. Truitard.

Le dernier compte rendu de la séance de la Commission est adopté.

Le comité du Club ayant nommé MM. Doyen et Chuchetel, délégués à la commission du Sud-Est, sont priés de prendre connaissance des décisions de ladite commission parues au *Lyon-Sport*.

Par suite d'impossibilité de ces délégués de se rendre aux séances de la commission qui ont eu lieu à Lyon, MM. Charobert frères, du F. C. L., sont chargés de les représenter aux réunions, munis d'un pouvoir signé du président.

Toutes les instructions nécessaires ont d'ailleurs été transmises à M. F. Charobert par le secrétaire.

La Commission prend note des engagements transmis par différents clubs pour le cross du 14 janvier.

Lettre de M. A. Pons, de la Société Athlétique Montrouge.

Lettre de M. V. Brochu du R. C. L. (il a été répondu).

Lettre de M. Deck du P. C. L. (réponse lui a été faite).

La liste des engagements sera clôturée le jeudi 11 courant à 8 h. 1/2 dernier délai.

M. Lambelot se chargera de faire confectionner les brassards, la somme nécessaire sera demandée.

Les traceurs sont priés de se trouver à 11 h. dimanche matin, pour se rendre à Larrey.

Rendez-vous est fixé au siège social, MM. Doyen, Rouard, Picard, Retz sont délégués et seront accompagnés par M. Dezaux du R. C. F.

La composition du jury est adoptée.

Le calendrier de la saison de cross pour 1900 est ainsi adopté :

7 janvier. — Cross d'entraînement. Distance 12 kil.

14 — Cross-Country interclub annuel, Distance, 12 k

21 — — d'entraînement. Distance 13 kil.

28 — — — — 14 kil.

4 février. — Championnat du Club. — 12 kil.

11 — Cross d'entraînement. — 15 kil.

18 — Championnat du Sud Est. — 15 kil.

25 — Cross d'entraînement. — 15 à 16 kil.

4 mars. — Championnat national. — 16 kil.

1^{er} avril. — Rallye-papier, dernière épreuve de la saison sur 12 kilomètres au total.

Les réunions d'été, sur piste recommenceront le 22 avril.

Programme. Réunion d'ouverture :

1^o Course plate. Distance 100 mètres scratch (une médaille).

2^o — — — 333 mètres — —

3^o — — — 1.000 mètres — —

4^o Concours de saut en longueur.

5^o Concours de saut en hauteur.

29 avril, 2^e réunion d'entraînement :

1^o Course plate. Distance 100 mètres scratch.

2^o — — — 400 mètres scratch.

3^o — — — 1.500 mètres scratch.

4^o Concours de lancement du poids.

5^o — — saut en longueur.

Les engagements pour ces réunions seront reçus sur le terrain exceptionnement.

Les programmes de la saison d'été seront élaborés en séance spéciale.

La Commission se réunira le 29 janvier prochain, au siège social. Ordre du jour :

Championnat du Club (cross-country) ; championnat du Sud-Est ; formation de l'équipe de l'U. S. D.

Le secrétaire : H. DOYEN.

VILLEFRANCHE. — Club Sportif Caladois. — Une société de formation récente le *Club Sportif Caladois*, avait organisé dimanche dernier un cross-country qui a été des plus intéressants. Ce cross, tracé par M. Devilliers, mesurait environ 7 kil. et parcourait les plateaux montagneux des environs de Gleizé. Une douzaine de partants se trouvaient au départ et se classèrent comme suit : 1^{er} Vapillon, en 30' ; 2^e Sanlaville ; 3^e Martin ; 4^e Chateignier ; les autres loin derrière.

A. D.

Etoile Rouge Dijonnaise. — Assemblée générale du 10 janvier 1900. — La séance est ouverte à 8 heures et demie sous la présidence de M. Gouget, vice-président.

Lecture est donnée : 1^o d'une lettre de M. Mercuzot à Breslau (le secrétaire répondra) ; 2^o d'une lettre de M. Maurice Descom-

bes (bonne note est prise); 3^e d'une lettre du secrétaire de la Commission de courses à pied de l'U. S. D. (remerciements).

Après échange de vues sur le football rugby, les dernières dispositions sont prises relativement au cross interclubs de dimanche prochain. Les équipiers sont priés de se conformer strictement au règlement publié, surtout en ce qui concerne le port du costume de course. Ils sont également priés de se trouver à 2 heures précises au point de départ pour la remise des brassards.

VIENNE (Isère). Club sportif de Vienne

(Fondé le 19 février 1899)

Insignes et devise: Fanion bleu barré d'une diagonale blanche: « *Mens et corpus pro patria* ».

Siège administratif: Hôtel de la Poste, 15, cours Romestang, Vienne (Isère).

Terrain: ancien terrain de manœuvre.

Sports pratiqués: football, courses à pied, athlétisme, natation, escrime, tir, patinage, photographie.

Président d'honneur: M. Barnier, maire de Vienne. Membre d'honneur: M. Farhas, Principal du Collège. 4 Membres honoraires. 37 Membres actifs.

Comité (17 décembre 1899):

Président: M. Sollier, rue de Bourgogne;

Vice-Président: M. Genevet, rampe de Coupe Janet;

Trésorier: M. Chaneton (L. N.), rampe de Coupe-Jarret;

Secrétaire: M. Berne, cours Romestang, 34;

Conseillers: MM. Servoz (R.), Hôtel de la Poste, cours Romestang 15; Monier, cours Romestang, 34; Maubert (H.), rue des Clercs.

Affilié à l'U. F. S. A. et au comité du Sud-Est.

Jour ordinaire des séances administratives: le jeudi; réunions sportives: le jeudi et le dimanche.

Commissions: Commission de football: MM. Large et Berne;

Commission de courses à pied: MM. Servoz et Maubert;

Commission de vélocipédie: MM. Thevenet et Croizat;

Commission de sports divers: MM. Sollier et Genevet.

TOURNON. — Union sportive du Lycée de Tournon. —

Après l'exposé fait par le trésorier de la situation financière et la vérification des comptes dans le premier trimestre 1899-1900, il a été décidé de matcher avec une équipe du Lycée Ampère dans la 1^{re} quinzaine de janvier. Après discussion et vote le capitaine de l'équipe 1^{re}, Décurtil, a été chargé de conclure un match avec l'équipe 2^e de l'U. S. L. A. à jouer le 14 ou 21 janvier à Tournon. M. le Proviseur du Lycée a donné son autorisation pour ce match.

Le Glas de l'Athlétisme dans les Alpes.

L'article de notre collaborateur Noël Mable, paru dans *Lyon-Sport* de samedi dernier, a soulevé une certaine émotion dont l'écho nous revient sous forme de réponses et de rectifications auxquelles nous ouvrons toutes grandes nos colonnes.

Noël Mable — question de tempérament — a été peut-être un peu sévère dans ses critiques. Elles ont eu cependant leur bon côté, puisqu'elles ont réveillé les esprits et qu'elles auront sans doute cet heureux résultat d'exciter une heureuse émulation, quand ce ne serait que pour donner tort à notre collaborateur... ce dont il n'aurait garde de se plaindre d'ailleurs.

Voici les différentes réponses qui nous sont parvenues:

Grenoble, 8 janvier 1900.

Monsieur le Directeur

Votre ardent correspondant grenoblois, continue sa campagne contre le Comité des Alpes. Je me garderai bien d'engager une polémique avec lui; on sait où ça mène les polémiques! Les sociétés du comité des Alpes qu'il attaque se chargeront sans doute de lui répondre et surtout de lui prouver, j'espère, que ses prédictions étaient erronées.

En ce qui me concerne, puisque Noël Mable a cru devoir me mettre personnellement en cause dans son dernier article, qu'il me permette de lui dire que lorsqu'on fait tant que reprocher à quelqu'un une phrase qu'il aurait prononcée, on prend la peine de la vérifier et surtout on se dispense de la travestir. Il suffit de comparer les deux derniers numéros du *Lyon-Sport* pour s'en rendre compte.

Cette raison serait déjà suffisante pour me dispenser de répondre à ses attaques.

Veuillez agréer, etc. H. de LA MORTE-FÉLINES, Président du comité des Alpes.

Lettre ouverte à M. Noël Mable.

Avez-vous relu votre article de samedi dernier? Et, après l'avoir relu et y avoir réfléchi, n'avez-vous pas trouvé que vous aviez donné un coup de pinceau un peu trop sombre (glissez, mortels, n'appuyez pas) et que votre belle encre de *chine* faisait tache?

Non, l'athlétisme n'est pas mort dans les Alpes!

Tenez, un exemple: Auriez-vous dit, il y a quelque temps, au commencement de la guerre sud-africaine, que les Boërs flanqueraient une si bonne pile aux Anglais? Non, n'est-ce pas, parce que vous ne vous doutiez pas que les Boërs s'étaient préparés longtemps et sûrement à la rencontre et parce qu'aucun de leurs préparatifs n'avait été livré à la publicité.

Il en est peut-être de même dans les Alpes, et je pourrais citer telle société de fondation récente, qui n'a pas encore remporté de victoire, mais qui se prépare d'une façon sérieuse aux épreuves de championnats. Seulement, personne encore ne s'en doute et le printemps pourrait bien vous réserver des surprises.

Si nul n'est prophète en son pays, comme je ne suis pas dans le mien, je crois pouvoir vous prédire l'apparition d'un team d'athlètes qui pourraient donner du fil à retordre à plus d'un vétéran du sport. Et d'un!

D'autre part, je crois devoir relever certaines erreurs dans votre critique. Annecy n'est pas mort, Chambéry proteste contre vos allégations, Gap joue toujours avec entrain, Romans compte environ cent athlètes, St-Marcellin fait des parties d'entraînement hebdomadaires, Tournon aussi (vous pouvez d'ailleurs vous en convaincre en lisant, dans *Lyon-Sport*, le compte rendu de ces rencontres).

Le cross du 24 décembre prouve que l'entraînement méthodique et continu auquel s'est consacré le *Cercle Sportif Grenoblois* depuis plusieurs années a porté ses fruits, puisque l'équipe de l'*Athletic-Club Carougeois* était une des meilleures de la Suisse. Le championnat de France de cross vous édifiera peut-être aussi sur la mort de l'athlétisme dans les Alpes.

Mais je crains bien de perdre mon temps à vouloir essayer de vous tromper. Vous avez voulu jouer le rôle du médecin Tant-Pis et crier à la mort de l'athlétisme quand il était bien vivant. Il fallait avoir le courage de dire que vous vouliez des rencontres émouvantes, des matches retentissants et de longs comptes rendus dans les journaux. Cela, c'est de l'athlétisme à coups de grosse caisse. On ne pratique guère ce sport dans les Alpes!

Les prochains championnats vous feront voir qui a raison de M. Noël Mable ou du MÉDECIN TANT-MIEUX.

De Tournon, Louis Brunet nous écrit:

Tournon vit-il? Oui. Tournon vit. M. Noël Mable peut en être certain; l'athlétisme prospère au Lycée, grâce au zèle des dirigeants de la Société; l'administration est, d'ailleurs, favorable aux exercices physiques.

Sans doute jusqu'à aujourd'hui l'U. S. L. T. n'a guère fait parler d'elle, cela tient à ce que l'U. S. L. T. étant une association scolaire ne peut pas conclure des matches aussi nombreux qu'une société civile, mais elle en fera suffisamment pour montrer qu'elle vit toujours, plus que jamais. De plus la saison de football n'est pas terminée et l'on verra aux championnats ce dont elle est capable.

Dans le commencement de cette année elle n'a pas fait de grands matches, elle s'est contentée de travailler régulièrement et sans bruit à son entraînement et aujourd'hui elle peut mettre en ligne une équipe plus redoutable que ce qu'on aurait pu attendre d'elle.

Cette équipe ne pourrait évidemment pas vaincre les premières équipes lyonnaises ou grenobloises, mais elle saura se placer à un bon rang parmi les équipes secondaires de la région. Et sur quoi compte-t-elle pour arriver à cela? Elle n'a que peu de poids chez les avants, les trois-quarts ne sont pas formidables, les demis et l'arrière n'ont rien d'extraordinaire et elle contient 8 juniors sur 15 joueurs! Elle compte sur ses trois mois de bon entraînement, sur sa connaissance du jeu, son entente et son ardeur. Que les plus puissantes sociétés de tout le Sud-Est et des Alpes lui opposent une équipe contenant 8 juniors et nous verrons si son attitude sur le terrain pourra faire dire encore à M. Noël Mable que l'U. S. L. T. est moins vivante que même le célèbre Football-Club de Lyon!

Fête de bienfaisance du Racing-Club Bourguignon.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro le compte-rendu de cette fête dont le succès a été des plus grands.

Football

Echos du match F. C. R. L. contre R. C. F.

Nous avons donné, la semaine dernière, le compte rendu du match, joué à Paris, le 31 décembre, entre les équipes premières du F. C. R. L. et du R. C. F. Nous trouvons, dans *Tous les Sports*, du 6 courant, sous la signature d'Oculaire, une critique de ce match dont nous croyons intéressant de publier quelques extraits.

L'équipe du R. C. F., dit Oculaire, elle aussi, n'avait pas son habituelle homogénéité. L'absence de Hubert Lefebvre, de Muret, de Lesage, d'Aitoff, de Rutherford, les sous-officiers de la compagnie, lui jetait le mauvais œil pendant la première demi-heure. Elle avait du fil à retordre et le capitaine Reichel, tout doué d'ubiquisme qu'il fût, n'arrivait pas à débrouiller le peloton. Ces diables de Lyonnais se jetaient toujours à la traverse de ses meilleures combinaisons.

Au point que j'ai entendu les mots « match nul » courir parmi l'assistance. Et, en fait, ce n'est que quelques instants avant la mi-temps, que, par une très jolie passe, les bleu et blanc ont marqué un essai.

Très intéressante toute cette première partie. Bien dirigé par Bavozet, G. Vuillermet et Hill, le F. C. L. faisait face partout. D'une vitesse inférieure à celle des racingmen, mais d'une égale mobilité, il neutralisait toutes les tentatives d'échappement de ses adversaires, qui se trouvaient rattrapés et sur le dos avant d'avoir pu prendre leur élan.

Plus loin, le rédacteur de *Tous les Sports* ajoute :

Ce qu'il faut louer sans réserve chez les champions du Sud-Est, c'est l'énergie et l'entente du jeu. La première a régné sans défaillance sur l'ensemble du match. La seconde résulte clairement de la façon de conduire la première mi-temps, et des avis que ne cessait de crier à son équipe, pendant la reprise, le capitaine Vuillermet. Il ne se sentait pas de force à lutter contre les passes et les jambes des Collas et Goudard. « Fermez le jeu » disait-il à toute minute. En effet, là eût été le salut si la tactique contraire n'eût prévalu dans l'autre camp. Reichel, en effet, ne pouvait pas s'y tromper ; je m'étonne même qu'il n'ait pas plus tôt déplacé ses batteries.

Il eût été intéressant de voir au complet les deux équipes avec leurs manquants respectifs, car le résultat se trouvait quelque peu faussé. Nous connaissons ceux du R. C. F. et je me suis laissé dire grand bien de ceux de Lyon. Des joueurs qui ont fait le déplacement les meilleurs m'ont semblé être le capitaine Vuillermet, Bavozet, Hill et les deux demis Audouard et Monia. L'arrière deviendra bon.

Et Oculaire termine ainsi :

J'allais oublier le Président du F. C. L., l'aimable M. Burnichon qui a mis les mains à la pâte pour, disait-il, boucher un trou. Je connais des équipes qui voudraient bien avoir quinze bouche-trous comme celui-là. Bravo, cher président.

Le président du F. C. R. L. a d'ailleurs une fort bonne presse et je suis sûr que sa modestie a dû s'effaroucher certainement, en lisant ce que dit de ses succès *Monsieur Auguste*, toujours dans *"Tous les Sports"*.

Tant pis ! Il paraît que mon cher ami Oculaire a réservé son compliment final pour un des équipiers du Football Club de Lyon dont nous applaudissons la merveilleuse et inlassante résistance dimanche dernier au Parc des Princes contre le Racing Club de France. Mais l'exemple est trop rare d'un président de comité régional que sa grandeur n'attache pas au rivage pour que Monsieur Auguste ne le signalât pas.

Donc, M. Burnichon, président du Comité du Sud-Est et président du Football-Club de Lyon, remplaça au pied levé un équipier absent et tint joliment bien sa place en avant : je suis d'accord sur ce point avec Oculaire. Notez que le dit M. Burnichon est un des jeunes et brillants avocats du barreau Lyonnais. Qu'une affaire à plaider l'appelle dans une ville voisine, aussitôt la cause gagnée — il la gagne toujours ! — (les causes athlétique bien entendu, cher Monsieur Auguste) (1) le voilà parti pour la petite enquête athlétique obligatoire pour son âme d'athlète et qui nous a valu déjà de précieuses recrues.

De son côté, le *Journal des Sports* du 1^{er} janvier parle ainsi du F. C. R. L., et de son président :

L'équipe Lyonnaise a fait une excellente impression. Les hommes s'entendent bien, poussent utilement et intelligemment à l'avant dans les mêlées, cependant le talonnage n'est pas très employé par eux. Les demis sont bons sans être de la classe de la paire du R. C. F. Les trois-quarts sont assez vites, mais ils ont le défaut de ne pas échelonner assez leur ligne. Par suite, en cas de départ sur une passe, ils arrivent trop tard à leur place et sans assez de vitesse. L'arrière a bien tenu sa place et a eu quelques beaux arrêts.

(1) N. D. L. R.

Il ne faudrait pas juger l'équipe lyonnaise sur sa composition d'hier puisque certaines de ses étoiles : Edel, Place, Imhoff, Mac-Naughton, n'étaient pas là. Mais telle qu'elle s'est présentée hier, elle a, je le répète, fait, une excellente impression. Félicitons particulièrement M. Burnichon, le président du Comité du Sud-Est de l'U.S.F.S.A., qui a tenu sa place d'avant avec brio.

Pour un président sportif, voilà un président sportif.

Et maintenant, attendons la revanche qui aura lieu pendant les jours gras, à Lyon, sur le terrain du Grand Camp.

Les deux équipes seront au complet et... nous verrons.

Athlétic-Club contre Racing-Club de Lyon

Dimanche dernier, l'A. C. L. a pris sa revanche du match qu'il avait perdu au début de la saison contre le R. C. L. La partie, très dure et très bruyante, a commencé fort tard par suite de l'inexactitude des équipiers du Racing qui n'arrivent qu'à 3 heures.

Dès le coup d'envoi, l'A. C. L. prend l'avantage. Des deux côtés on joue bien, individuellement, mais sans cohésion et si les spectateurs ont l'occasion d'applaudir de belles prouesses de certains hommes, ils ne voient que rarement de ces coups bien préparés et bien conduits pouvant amener l'essai indiscutable. Au bout de 15' Charavet marque le premier essai pour l'A. C. L. entre les poteaux. Le but est manqué. Le Racing semble se ressaisir. Les avants se mettent à talonner, mais les demis, trop surveillés ou peut-être un peu trop personnels, ne passent pas aux trois-quarts. Après une série de mêlées dans les 22 mètres du Racing un second essai est marqué par Drouin. Ce nouveau succès de l'A. C. L. désempare le Racing, dont la défaite est désormais presque certaine. Pourtant il pousse une pointe dangereuse. Les trois-quarts de l'A. C. L. sont débordés, l'essai va très probablement être réussi, mais un équipier de l'A. C. L. hors jeu touche le ballon, aussitôt un Racingman, qui eut bien mieux fait en cette occasion comme d'ailleurs en beaucoup d'autres, de se taire, réclame un coup franc. L'arbitre l'accorde naturellement et le Racing perd ainsi l'occasion unique de marquer un facile essai.

Dans la seconde mi-temps, l'Athlétic attaque sans cesse et Peillon marque le 3^e essai. Le but est réussi par Mazenod, un bon arrière, mais un peu trop fantaisiste. Le sang-froid est certainement une des qualités maîtresses des arrières, mais il ne faut rien exagérer et quelques mètres de course avant un solide coup de pied font toujours gagner autant de terrain. La partie se termine sur la ligne de but du Racing et l'Athlétic se retire enchanté de sa victoire, et espérant bientôt la confirmer. Le R. C. L. le laissera-t-il faire ? Nous le saurons aux championnats. Géo

Equipe seconde du F. C. R. L., contre équipe seconde du R. C. L. — Les deux équipes ont fait, dimanche, une bonne partie d'entraînement. Il y a un mois l'équipe du F. C. R. L. avait été battue par sa rivale ; dimanche passé elle a pris sa revanche, mais de bien peu, car elle n'a triomphé que d'un but, et l'on peut dire que ces deux équipes étaient à peu près d'égale force. Elles ont pris à tour de rôle l'avantage, et ont chacune marqué un essai. Malheureusement le Racing n'a pu transformer le sien : c'est la cause de sa défaite. Quelques critiques sont à faire sur cette partie. Le capitaine du Racing devrait bien songer à faire taire ses hommes, surtout un de ses avants, et ne pas les laisser contrecarrer l'arbitre, comme cela s'est produit plusieurs fois ; c'est une habitude qu'il faut absolument perdre, sans quoi l'arbitre n'a plus qu'à s'en aller du terrain... son sifflet à la main, puisqu'il n'est plus maître, et que certains équipiers veulent commander et interpréter les fautes à leur façon. On semble trop oublier les règles de l'Union et la déférence due à l'arbitre choisi. Il est absolument déplacé de voir un équipier, simple joueur, interpeller l'arbitre et lui indiquer soit un coup franc, ou discuter la nature d'une faute et ses conséquences. Je sais mieux que personne que l'empirement du jeu y est pour quelque chose, mais n'ou-

blions pas que l'arbitre serait-il mauvais, la discussion d'un équipier quelconque est absolument intolérable.

Quant au jeu des équipes, il n'a pas donné tout ce qu'il promettait. Les équipiers du Racing, bien en souffle, m'ont paru supérieurs comme jeu à ceux du F.C.R.L. ; ils ont essayé un jeu de passes qui, malheureusement, n'a pas réussi, soit que le ballon fût manqué, soit qu'il fut passé en avant. L'équipe du F.C.R.L. n'a opposé qu'un jeu de force, où elle n'a rien à gagner et tout à perdre, car continuellement tenus sur tenus, cela tourne en « cafouillage », voir même à la brutalité. En effet, très rarement j'ai vu les avants, et surtout les demis du F.C.R.L., servir leurs trois-quarts. Pourquoi s'obstiner à garder le ballon, pour jouer un jeu dur et fermé, tandis que derrière des hommes échelonnés en ligne l'attendent pour se le passer de mains en mains, et finalement marquer l'essai. Je croyais que l'on connaissait cela en équipe seconde du F.C.R.L. Je me suis trompé ! Et, sans quelques bonnes unités, je crois bien que cette victoire eût tourné en défaite.

Quant à notre ami des familles, Charobert C., que nous connaissons tous pour sa force musculaire, il fera bien de changer de tactique, car pour peu qu'il continue ainsi tous les dimanches, il ne restera plus de footballeurs à Lyon ! Il comprendra ce que je veux lui dire.

Toutes ces critiques ne sont pas faites pour décourager ni les uns ni les autres, au contraire ; lorsque les équipes seront formées définitivement, et qu'elles auront acquis l'homogénéité qui manque, ainsi qu'une connaissance plus grande dans le jeu d'attaqué, elles deviendront également redoutables. Attendons les championnats.

BAVOZET.

Équipes troisièmes du F. C. R. L. et du R. C. L. — Certains équipiers troisièmes semblent vouloir ne se produire que comme remplaçants dans les équipes secondes ou même premières et dédaignent de s'entraîner dans l'équipe où ils sont classés ; cela pourrait bien leur jouer un mauvais tour lors de la composition des équipes de championnats. Qu'ils se méfient et s'entraînent à leur place ! Dimanche, certains équipiers premiers n'avaient pas cru déroger en s'entraînant dimanche dans une équipe 3^e où ils ont trouvé de jeunes équipiers un peu trop timorés et vraiment trop débutants. L'entraînement, interrompu par la pluie, donnait cependant de bons résultats.

Athlétic-Club (équipe seconde) contre Philégic-Club (équipe première). — Bonne partie d'entraînement dimanche entre ces deux jeunes équipes. L'équipe première du Philégic au grand complet s'est bien défendue et ce n'est seulement que par 3 points que l'équipe seconde de l'A. C. L. a triomphé.

Du jeu peu de chose à dire, sinon que les équipiers surtout ceux du Philégic crient trop ; les avants ne passent pas assez aux trois-quarts qui, de ce fait, sont inoccupés presque toute la partie. Au Philégic on a d'excellents coups de pied, qui bien souvent ont sauvé le camp ; avec de l'entraînement et un capitaine énergique, l'équipe du P. C. L. telle qu'elle est aujourd'hui, fera certainement parler d'elle dans les championnats d'équipes secondes du S. E.

A l'A. C. L., l'équipe seconde s'est enfin décidée à s'entraîner. Malgré l'absence de quatre de ses équipiers, qui avaient préféré aller applaudir la victoire de leurs aînés, elle a bien joué ; les trois-quarts sont bons, mais abusent un peu trop du jeu personnel, beaucoup d'essais ont ainsi été manqués dimanche. L'équipe en général, manque de coups de pied.

— L'A. C. L. a gagné par 6 points à 3 au P. C. L. (A. C. L. un essai Meziat, 1 essai Marjolet ; P. C. L. 1 essai Mage). A. D.

ROANNE. — Partie d'entraînement. — Les deux équipes en présence étaient incomplètes, aussi a-t-on joué plutôt pour s'assouplir, car nombre d'équipiers n'avaient pas touché un ballon depuis plus d'un mois. La partie qui mettait aux prises des *Stadistes* et des *Lycéens*, a été quelque peu confuse. — Au Stade jeu mou ; les avants, qui sont la principale force de l'équipe, n'ont pas donné beaucoup, les deux demis ordinaires étaient absents. Chez les trois-quarts il nous faut remarquer : Gran-

gette, joueur lourd, puissant, bon chargeur, plaqueur excellent, très bien servi par son trois-quart gauche, Portes, capitaine du Lycée, qui a fait de bonnes passes et s'est montré une fois de plus l'imhoof roannais. — Au Lycée jeu mou chez les avants, vif chez les trois-quarts qui ont fait presque tout le travail. Les demis ont assez mal travaillé, il faut les excuser, car ils jouaient pour la première fois. En somme cette partie a manqué d'intérêt et ne permet pas de juger les équipes. Nous les verrons aux prises, le 21, toutes deux au complet. Ce sera plus intéressant.

Espérons qu'un temps plus propice favorisera les joueurs, car une pluie fine les avait quelque peu trempés. LUPA.

ROMANS. — Stade Romanais. — Un événement sportif des plus importants vient de se passer à Romans. Le Football-Club et le Racing-Club, depuis longtemps ennemis, ont fusionné. Dans un élan admirable, ils ont associé leurs idées et formés une nouvelle société sous le nom de *Stade Romanais*.

Dimanche dernier une partie d'entraînement a été jouée entre 1^{re} et 2^{me} équipes et, pour la première fois à Romans, 40 équipiers se sont présentés sur le terrain.

Malgré l'absence de quelques bons joueurs, la partie, confuse pendant les premières minutes, a subitement changé et est devenue entièrement intéressante.

Quelques critiques sont nécessaires.

Beaucoup trop de cris de part et d'autre. La ligne d'avants est le point faible de l'équipe composée de bonnes individualités ; elle manque de cohésion et d'entente semble totalement ignorer le jeu de passe ; trop de coups pieds ; la majorité ne talonne presque pas dans les mêlées. Encore quelques bonnes parties d'entraînement et ces qualités tant désirées seront peut-être acquises.

Les demis et les trois-quarts s'entendent assez bien, quelque peu personnels cependant, et donnent cependant des coups de pieds ou se laissent plaquer lorsqu'une passe serait de toute nécessité.

Malgré cela bonne partie d'entraînement dont les équipiers avaient grand besoin et qu'ils ont su mettre à profit.

Dans quelque temps le Stade pourra mettre en ligne quatre équipes complètes et réparer peut-être par des victoires les formidables piles que feu Football-Club et Racing-Club ont essayées à diverses reprises.

Le sport n'est pas mort à Romans et nous espérons bien que l'on trouvera un peu pessimiste le jugement de Noël Mable, l'excellent chroniqueur de la région des Alpes.

☞ Dimanche prochain, à 2 h. 1/2, partie d'entraînement 1^{re} contre 2^e ; 3^e contre 4^e.

TOURNON. — Partie d'entraînement du 17 janvier 1900.

— La partie a été assez bonne, quoique plusieurs équipiers fussent absents et que l'on se ressentit des 15 jours de repos de Noël.

Les passes entre les trois-quarts de première équipe ont été bien réussies ; il manquait, malheureusement, à leur ligne un trois-quarts aile, Fintriny, resté chez lui pour cause de maladie.

L'équipe 2^e s'est bien défendue : elle n'est cependant pas parvenue à marquer quoiqu'elle menaçât souvent le but du 1^{er}. L'équipe première a été victorieuse par 38 points à 0.

Louis BRUNET.

DIJON. — Union Sportive Dijonnaise. — Le match que doit venir jouer à Dijon l'équipe du Stade Beaunois contre l'équipe première de l'Union Sportive dijonnaise aura lieu, le 4 février prochain, sur le terrain de l'U. S. D. au Grand-Pré à Larrey.

☞ L'U. S. D. jouera très probablement, le 21 janvier, une partie d'entraînement contre l'équipe de l'Union Athlétique du Lycée Carnot en vue de son match contre l'équipe 2^e du Football-Club de Lyon qui aura lieu le 28 janvier à Dijon.

A l'Étoile Rouge Dijonnaise. — Dimanche, deux équipes incomplètes de l'E. R. D. ont joué une excellente partie d'entraînement sur le terrain du Grand-Pré à Larrey.

Quelques joueurs de l'Union Sportive dijonnaise s'étaient joints aux équipiers de l'E. R. D., aussi la partie a été très intéressante. Les points n'ont pas été comptés.

BEAUNE. — Les stadistes ont joué dimanche dernier une bonne partie d'entraînement. Malgré l'absence de quelques joueurs, les capitaines Lagrange et Fontaine ont pu former deux équipes et le coup d'envoi était donné à 2 heures après-midi au clos Ricaud.

Le mauvais état du terrain ayant interrompu quelques jours l'entraînement, les joueurs étaient essouffés et montraient une certaine lassitude dès la première 1/2 heure de jeu. Néanmoins, ils se sont ressaisis, et ont pu apporter plus d'ardeur dans la seconde mi-temps.

Jeu décousu. Cependant les stadistes commencent à faire beaucoup plus de passes et moins de tenus coup sur coup. Constaté moins de cris qu'à l'ordinaire. Les points n'ont pas été comptés.

Le S. B. vient de conclure un match avec l'équipe première de l'Union Sportive Dijonnaise. Cette rencontre aura lieu à Dijon le 4 février prochain.

Nous donnerons plus tard la composition des deux équipes.

L'équipe première devait se rencontrer à Chagny, le 14 courant, avec l'équipe troisième du Football-Club Lyonnais; mais les stadistes viennent de demander au F. C. L. de bien vouloir reporter la date de ce match au 21 courant. Cette date a été acceptée au F. C. L. Voici la composition de l'équipe que présentera le S. B. :

Arrière : Lambelin; *trois-quarts* : Lagrange (capitaine), Fontaine, Belin, Garchery; *demis* : Bouchacourt, Burdy; *avants* : Doridal, Gervaise, Miquel, Debard, Chandelier jeune, Nicolle, Chevrollet, Reitz; *remplaçants* : Gagnerot, Giraud, Chandelier aîné.

B.

Cross-Country

Cross Country Interclubs de l'U.S.D

C'est demain 14 janvier, qu'a lieu à Dijon le cross Interclubs annuel organisé par l'Union Sportive Dijonnaise, laquelle doit remporter un grand succès, vu les nombreux engagements reçus, sans oublier la liste très longue des prix qui seront offerts. Voici la composition du jury et la liste des engagements.

Comité d'honneur. — M. Callot, trésorier de l'U.S.F.S.H. M. Dezaux, vice-président du Racing-Club de France; M. Bornichon, président du Comité régional du Sud-Est et du F.C.L., membres d'honneur de l'U. S. D.

Jury. — Président : M. Lambelot, président de l'U.S.D.; vice-présidents : MM. Levoyet et A. David, vice-présidents de l'U.S.D.; secrétaire : M. Doyen de la Commission de courses à pied; Juge arbitre : M. l'Hopital, président du R.C. Lyon; starter, M. Fouilland (U.S.D.); chronométreurs, M. Dulhee (U.S.D.) M. Poirot, (F. R. D.); juges à l'arrivée : M. Charbonneau, U.S. D, Vincent, délégués aux coureurs; M. Doyen (U.S.D.); commissaires : MM. Pons, Rouard, Picard, Aubin et Retz.

Traceurs. — La piste sera tracée dans la matinée par M. Dezaux R. C. F, Doyen, Rouard, Picard et Retz, U. S. D. Potot de l'E.R.D.

Le départ aura lieu au restaurant du Vieux-Silène à Larren, à deux heures et demie les coureurs passeront devant le public après 6 heures environ.

Liste des engagements. — 1^{er} Variot, E. R. D.; 2^e Pinet, E. R. D. 3^e Vienne, E. R. D.; 4^e Graff, U. S. D.; 5^e Gilbert, U. S. D.; 6^e Torlocho, U. S. D.; 7^e Alizant, U. S. D.; 8^e Chuchet, U. S. D. 9^e Gevrey, U. S. D.; 10^e Tructard, U. S. D.; 11^e Pommey, U. S. D. 12^e Aubry, R. C. S.; 13^e H Baunez, E. R. D.; 14^e Gémardin, E. R. D. 15^e Semenons, E. R. D.; 16^e Avé, S. A. M.; 17^e Raguena, S. A. M.; 18^e Guillot, S. A. M.; 19^e Ch. Laurent, S. A. M.

20^e A. Pons, S. A. M.; 21^e Duchamp, S. A. M.; 22^e Gontier, S. A. M.; 23^e Mellay, S. A. M.; 24^e A. Baunez, E. R. D.; 25^e Raymond, C. D. S.; 26^e Moriceau, U. A. I.; 27^e G. Belin, R. C. B. 28^e Drevon, P. C. L.; 29^e Beaumont, P. C. L.; 30^e Cagnon, R. C. L.

31^e Lapérouse, R. C. L.; 32^e Tharin, R. C. L.; 33^e Drevet, R. C. L., 34^e V. Brochu, R. C. L.; 35^e Castanet, S. A. M.; 36^e Schmitt, S. A. M.; 37^e Pernin, S. A. M.; 38^e J. Lapègue, S. A. M.; 39^e G. Veiss, S. A. M.; 40^e R. Mayence, S. A. M.; 41^e A. Boutry, S. A. M.; 42^e Rougemont, S. A. M.; 43^e Champoudry, S. A. M.; 44^e E. Champion, R. C. F.; 45^e Filliatre, R. C. F. 46^e Morlet, R. C. F.; 47^e Hannekwiez, R. C. F.

À une heure quart, réunion des coureurs au siège social, café Bossuet.

La distribution des prix aura lieu à 5 heures à la Bourse du Commerce (Salle réservée).

Le soir à 7 heures grand banquet organisé par l'U. S. D. au restaurant Padiolleau, place d'Armes. — Prix 5 francs.

Nous publierons le compte rendu de cette grande épreuve.

DIJON. — A l'Etoile Rouge Dijonnaise. — Le deuxième cross d'entraînement handicap de l'E. R. D., qui s'est couru, dimanche matin, dans la montagne de Larrey, a obtenu un vif succès grâce à la participation de nombreux coureurs qui sont venus prendre un dernier galop en vue du cross interclubs organisé par l'Union Sportive Dijonnaise le 14 janvier.

La piste, d'une distance de 14 kilomètres environ, avait été tracée par MM Potot et Catinot qui n'ont pas ménagé aux coureurs des difficultés de toutes sortes ce qui, avec l'état du terrain, a beaucoup gêné les concurrents.

Voici les résultats de ce cross handicap : 1^{er} A. Baunez (3'30") en 59^m 56. — 2^e Variot (5') en 1h 1'43". — 3^e H. Baunez (scratch) Pimet (45") Semenons (1'30") deat-heat en 1h 2' 51". — 6^e Dardenne (3'), 7^e Gémardin (8'). — Leblanc (6'). — 9^e Roques (8'30") Armand (9') deat-heat.

A signaler tout particulièrement A. Baunez qui, malgré son jeune âge, seize ans, a réussi à se classer premier, battant le scratch qui a fourni une très belle course, ainsi que Pimet et Semenons; ce dernier est en passe de devenir un excellent coureur.

Demain, réunion de tous les coureurs à 2 heures précises de l'après-midi, chez Daval à Larrey pour la remise des brassards.

DIJON. — Union sportive Dijonnaise. Dimanche dernier l'U. S. D. a fait courir son 10^e cross-country d'entraînement, dans les environs de Larrey.

La piste, avait été tracée, dans la matinée, par la Commission de courses à pied, MM. Chuchet, Doyen, Graff, Rouard, auxquels s'étaient joints M. Lambelot, président, et M. Retz.

La piste qui comportait une longueur de 12 kilomètres environ, parcourait des terrains encore humides des dernières pluies, mais très praticables. Sept coureurs ont effectué le parcours à vive allure.

Ce sont : Chuchet, Gilbert, Graff, Alizant, Truitard, Pommey, Bordet.

En somme excellent entraînement en vue du cross-interclubs de dimanche prochain.

CHALON-SUR-SAONE. — Racing-Club de Chalon. — Cette nouvelle société a fait courir, dimanche dernier, son cross-country auquel ont pris part presque tous ses membres. Beaucoup d'entrain et de bonne volonté. Voici le classement 1^{er} Bérard; 2^e Perret à 150 mètres; 3^e Colin; 4^e Dodet; les autres assez loin.

Une deuxième épreuve de vitesse s'est courue ensuite sur 100 mètres: 1^{er} Bérard; 2^e Ravat; 3^e Chantreau.

Dimanche prochain première partie de football.

F. S. A. F.

Comité du Sud-Est.

Séance du 5 janvier (Extrait). — Présidence de M. Champagnon, vice-président. Présents MM. Champagnon, Fauroux, Léonard, Martelat, Turrel, Chaffangeon. Absents non excusés: MM. Girollet, Chabieux, Perrin.

Lettre de M. Verdellat; le secrétaire répondra.

M. Léonard remet au Comité la liste des membres du Stade.

Sur la proposition de plusieurs membres, le Comité émet divers vœux que le secrétaire sera chargé de communiquer à la Fédération avant l'Assemblée générale. Le secrétaire rappelle aux délégués que la liste d'inscription du challenge des équipes premières sera close le 12 janvier. Quelques dispositions sont prises en vue de ce challenge; les clubs engagés sont priés de nommer leur traceur pour la prochaine séance.

M. Champagnon annonce au Comité qu'il a trouvé une salle pour faire disputer le championnat de lutte. Ce championnat sera disputé le 1^{er} février sous les règlements du *Journal des Sports*, les engagements sont fixés à 0.50 pour les deux catégories.

Sur la demande des délégués du C. P. L., le cross organisé demain à Tassin est reporté au soir au lieu du matin.

Les engagements pour le championnat de lutte sont reçus tous les vendredis au siège du Comité, avenue de Saxe, 142. Engagements : 0.50. J. C.

Club Pédestre Lyonnais

Assemblée générale du 30 décembre. — Présidence de M. E. Piau.

M. J. Chaffangeon donne le compte rendu de la séance du Comité du Sud-Est, et fait connaître le classement des juniors et seniors. Il rappelle aux coureurs que les couleurs de la Société sont obligatoires pour le challenge, ainsi que pour toutes les réunions de courses interclubs, et les invite à s'en munir le plus tôt possible (maillot cerclé bleu ciel et blanc, et culotte noire). Une amende de 2 fr. sera infligée à tout coureur non porteur des couleurs du son club.

Lecture d'une lettre de M. Beaumont; le secrétaire répondra.

Le secrétaire donne lecture des statuts adoptés sans changement. M. Louis Bollet, présenté par MM. Chaffangeon et Moutarde, est admis comme membre actif.

Elections: M. Chabieux est élu vice-président; M. Moutarde est nommé secrétaire en remplacement de M. Girollet, qui ne peut plus s'occuper de ses fonctions; M. Pollet est élu secrétaire adjoint en remplacement de M. Moutarde.

Cross-Country annuel du Club Pédestre Lyonnais. — Le 28 janvier se disputera, à Tassin, pour la troisième fois, le grand cross-country interclubs du *Club Pédestre Lyonnais*, qui a eu tant de succès depuis sa fondation. Comme les années précédentes de magnifiques prix, offerts par de généreux donateurs, seront attribués aux vainqueurs. Le Comité du P. C. L. pour encourager les jeunes, a décidé de former deux catégories : *juniors* et *seniors*. Le même nombre de prix sera accordé dans chaque catégorie. Les organisateurs sont pleins d'entrain pour donner tout l'éclat possible à cette épreuve. Les engagements, fixés à 0 fr. 50, sont reçus dès aujourd'hui, et tous les samedis de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2, au siège de la Société, café Gerbasch, rue de Vendôme, 78; ils seront clos le 27 janvier.

Le *Club Pédestre Lyonnais* fera disputer, dimanche, à Tassin, le 9^e cross d'entraînement de la F. S. A. F. La piste mesurera 12 kilom., et sera tracée par MM. Chaffangeon et Moutarde. Le départ aura lieu à 3 h. précises du soir du restaurant Jean. Tous les équipiers premiers et seconds sont priés d'être exacts en vue des challenges et des cross interclubs.

Stade Lyonnais

Réunion mensuelle du 6 janvier. — M. Reboulet est admis comme membre actif. M. Léonard fait le compte rendu de la réunion du Comité du Sud-Est, il invite les sociétaires à se munir le plus tôt possible de leur licence en vue des challenges.

MM. Turel et Seigneur sont désignés pour tracer le cross du 7 janvier à Beaunant; M. Turel pour tracer le challenge des équipes premières. M. Janin donne lecture des règlements pour le cross interclubs organisé par la Société le 11 février (acceptés).

Cross du Stade Lyonnais

Le temps gris et la basse température qu'il a faite dimanche, auraient pu faire craindre pour les parties et les épreuves qui devaient se disputer dans la journée.

Malgré ces maussades prévisions, la même température s'est maintenue jusqu'au soir, ce qui n'a fort heureusement pas entravé le succès de certaines épreuves.

C'est donc par cette même température que s'est couru le « cross » que le *Stade Lyonnais* avait fait tracer par MM. Turel et Seigneur, tous deux du S. L.; ces deux dévoués se sont du reste assez bien acquittés de leur tâche, car c'était leur début. Tout aurait été pour le mieux, si le papier n'avait fait défaut à certains endroits, ce qui a fait que quelques coureurs se sont égarés.

Le « *Stade Lyonnais* » avait pour encourager ses coureurs, affecté six prix : 2 aux seniors et quatre aux juniors et dont voici le classement. Seniors : 1^{er} Pilière en 44'20" Faure en 44'5; 3^e Janin 45' 16" Juniors : 1^{er} Eugène en 45' 20" ; 2^e Perron en 55'24" ; MM. Turel, Coutin, Seigneur avaient abandonné.

La distribution des prix se fera samedi prochain.

Tous les coureurs du « *Stade-Lyonnais* » sont priés d'assister au cross du C.P.L. qui se courra à Tassin à 3 heures et demie.

Le règlement du grand cross interclubs du S. L. ne nous étant pas encore parvenu, nous le publierons samedi prochain.

C'est samedi prochain que se clora la liste d'inscription gratuite; une dernière fois par l'intermédiaire du *Lyon-Sport*, le comité du Stade Lyonnais rappelle à ceux qui veulent se faire inscrire pour en faire partie, que les inscriptions seront reçues jusqu'à samedi prochain 13 janvier, *gratuitement*.

Escrime : Le « *Stade Lyonnais* » qui est vraiment dans le mouvement comme l'a annoncé le *Lyon-Sport* ouvert son cours d'exercice lundi dernier; l'aimable M. Joly qui en est le professeur, s'est efforcé de son mieux à apprendre à ces novices du fleuret, les principaux détails du tireur.

ALPINISME



"LYON-SPORT" dans les Alpes

L'Alpinisme en 1899. — Ce n'est vraiment que justice d'adresser un dernier adieu à l'année expirante. Il faut reconnaître que cette année fut particulièrement favorable à l'essor et au développement de l'Alpinisme en France, et il faut lui savoir gré des belles journées qui favorisèrent les projets de nos vaillants excursionnistes.

De nombreuses ascensions ont été tentées; les énumérer individuellement serait, à notre avis, quelque peu fastidieux et, en nous bornant à citer au hasard de la plume les plus courantes, nous mettrons plus en relief ce que nous avançons plus haut sur cet essor et ce développement d'un sport universellement connu.

Il est un proverbe qui dit qu'il n'y a pas d'omelette sans casser des œufs et, malheureusement, trop souvent le proverbe ne ment pas. Si le Dauphiné s'est trouvé particulièrement favorisé en tant qu'exempt d'accidents de montagne, on ne peut en dire autant de la Savoie où se dresse un géant tant convoité et qui fait si chèrement payer les convoitises : nous voulons parler du Mont-Blanc. Nous avons, du reste, à maintes reprises, dans le cours de cette revue, donné un compte rendu assez sommaire de ces terribles catastrophes qui semblent vouloir devenir périodiques et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. C'est là, comme en toutes choses, le revers de la médaille. Mais, à côté, nous sommes heureux de constater les magnifiques ascensions qui ont été faites sur quelques-unes de nos belles

cimes. Certaines n'ont point été gravies, principalement, en Savoie et en Dauphiné, dans le massif de l'Oisans; notre service d'informations ne nous a, du reste, rien appris là-dessus; la Muzelle, le Sirac, la Tête de l'Étret, le Pavé, le Says, l'aiguille d'Olan, l'Ailefroide, etc. n'auraient pas été foulées cette année.

Mais, par contre, il est des cimes qui sont et seront toujours destinées à capter la faveur du public: à ce sujet la *Revue des Alpes dauphinoises* donnait, dans son dernier numéro, une énumération fort curieuse du nombre considérable d'ascensions dont certaines sommités ont été l'objet.

C'est ainsi qu'en Oisans, nous dit-elle, les ascensions le plus fréquemment faites dans les hautes cimes paraissent être la Meije — avec traversée des arêtes — (de dix-huit à vingt fois) dont une fois sans guides — par une caravane de deux Allemands qui évitèrent le Pas du Chat et arrivèrent au glacier Carré, par le passage des Autrichiens. Les Ecrins, de seize à dix-huit fois, dont au moins douze fois en col de la face sud à la face nord; le pic Cooligde, cinq ou six fois; les Rouies, quatre ou cinq fois, la grande Aiguille de la Bérarde cinq ou six fois; la pointe du Vallon des Etages, deux ou trois fois; l'aiguille du Plat de la Selle, trois ou quatre fois, dont une par une caravane des membres de notre Société, sans guide, etc., etc. On voit donc que de ce côté le mouvement alpin s'est bien nettement accentué. Dans le massif de Belledonne, la traversée des Trois Pies a été à maintes reprises faite dans tous les sens; les chalets de l'Oursière et de la Pra ont travaillé suffisamment, et dans le massif d'Allevard, le chalet des Sept-Laux a reçu un nombre considérable de touristes.

A côté de cela, des ascensions patriarcales; les collectives ont afflué un peu partout et principalement dans le massif si vert et si riant de la Chartreuse, où l'on rencontre de tout depuis la simple promenade jusqu'à l'ascension rocailleuse.

Devant de tels résultats, nous n'avons qu'à nous féliciter, et nous sommes heureux de constater une fois de plus les sympathies nombreuses qui s'adressent à la montagne. Au flot croissant de ses fervents et de ses adorateurs, pionniers intrépides et courageux, viendra s'ajouter la paisible affluence des Français devenus moins casaniers et il est à espérer que si l'année 1899 nous a réservé de belles choses, l'année 1900 nous révélera des surprises qui seront la résultante de nos efforts et de notre propagande.

Albert D..., membre du C. A. F. et de l'S. A. D.

Nouvelles des centres alpins.

Les Chalets-Refuges. — A maintes reprises, dit notre confrère le *Dauphiné*, dans les congrès d'alpinistes on a examiné les voies et moyens de protéger les refuges contre les malfaiteurs. Diverses mesures ont été adoptées à cette fin; les objets mobiliers ont reçu des marques spéciales, des affiches mentionnant des condamnations à la suite de vols dans les chalets des sociétés alpines ont été apposées comme avertissements sur les murailles de ces constructions hospitalières, etc. On avait aussi caressé l'espoir suprême, dans cette lutte d'un intérêt essentiellement général, que l'obtention d'une reconnaissance des chalets refuges par l'Etat comme établissements hospitaliers d'utilité publique serait d'une sérieuse efficacité.

Or, le premier vol d'une importance notable, jusqu'ici signalé pendant le présent automne, a eu pour théâtre un refuge appartenant à l'Etat. On a, en effet, constaté l'absence de dix-sept couvertures de laine déposées au refuge militaire édifié à la Becca du Merlo dans le Valgrisenche!

La frontière franco-italienne. — A propos de la frontière franco-italienne, nous avons plusieurs fois signalé l'extrême difficulté d'en reconnaître les limites exactes, en particulier

dans la partie qui s'étend à l'est de la Tinée, et dans les bassins de la Vésubie ou de la Roya.

Nous apprenons qu'un différend regrettable s'est élevé à ce même point de vue pour la section de la frontière située à l'ouest de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard. Jusqu'en 1898, on s'en tenait à la ligne des bornes, d'ailleurs numérotées. Depuis l'année dernière les carabiniers et les douaniers italiens prétendent dépasser cette ligne d'au moins cinquante mètres en faisant une grande courbe qui ne correspond aucunement au bornage.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Cendrillon*. Demain, en matinée, *La Juive*; le soir, *Lohengrin*.

Théâtre des Célestins. — Ce soir et demain, *Madame de Laval*.

Casino des Arts. — Hier, nous avons eu cinq importants débuts de gymnastes, acrobates, sauteurs et équilibristes. La première de *Ohé! les Gones!* est cette fois certaine: le 18, et dès aujourd'hui on peut retenir ses places pour les dix premières représentations, et pour la matinée du 21.

Scala-Bouffes. — Paulus! C'est le nom qui, triomphant, s'étale sur tous les murs de Lyon; c'est aussi celui d'un amuseur de marque, très consciencieux, très original, très gai et que le public a accueilli hier chaleureusement. Paulus n'est engagé que pour cinq représentations et, malgré son très heureux succès, ne pourra dépasser cette limite. Il faut donc se hâter d'aller le voir. Chaque soir, *La Dame de la Taverne*.

Eldorado. — Il faut féliciter M. Ferd. Jean de sa persévérance à ne reculer devant aucun sacrifice pour relever le niveau artistique à son music-hall. Nous faire entendre Balthy, d'un parisiennisme si intense, était chose hardie. La tentative a réussi au delà de toute espérance, et Balthy s'en est allée aussi enchantée de l'accueil qui lui a été fait que le public l'a été de pouvoir connaître une artiste qui tient actuellement la première place parmi les artistes des grands Concerts de Paris.

Mais M. Jean ne s'en tiendra pas là. Pour le 25 on nous annonce *La Roulotte*, puis nous aurons Polin.

En attendant, à l'Eldorado, le concert et les attractions ont repris l'affiche, et nous avons applaudi, jeudi, Miette, la charmante et originale cigale parisienne; les danseurs merveilleux, Fleury-Raynaud; Abel et Welsch, etc., etc.

La soirée se termine par la *Casserole*, de Métenier, à laquelle Mlle Gillette Dorlys, de Dejazet, apporte le concours d'un talent réel et d'une intensité de vie remarquable. Mais quel vilain nom d'héroïne pour une aussi jolie femme et que vos yeux doivent être difficiles à éteindre, Madame!

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres avec toutes les attractions et toutes terminées par *Les Vaqueros*, pantomime à grand spectacle avec chevaux et éléphants plongeurs et plongeon de 22 mètres de hauteur par le professeur de natation Ted-Heaton. Miss Nelly montera pour la première fois un des chevaux plongeurs.

Brasserie Guignol du cours Gambetta. — Oh! Pincés-tu! continue sa marche ascendante vers la 50°. Oh! que la roserie est une bonne chose!

MAISONS RECOMMANDÉES

BERTY. — Cycles et automobiles, 12, quai du Rhône, à VIENNE (Isère).

BANDAGES. — Roche, Bandagiste, 39, Cours de la Liberté. — Orthopédie. — Ceintures. — Bas-Caoutchouc, etc.

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Imp P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.

CHRONOMÈTRES SUISSES

Montres acier oxydé d'un réglage parfait
PRIX EXCEPTIONNEL: 25 FR.

Seul dépositaire à Lyon: E. ARDUIN, 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais Saint-Pierre)